Vol 12 # 48 • Du 5 au 11 juin 2019

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

GRÈVE DES EMPLOYÉS DE LA DGI !



Voir page 4

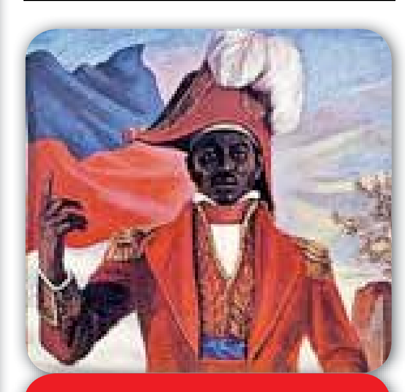
Les employés de la Direction Générale des Impôts (DGI) sont entrés en grève le mardi 4 juin pour réclamer une augmentation de leur salaire

A QUAND LA DÉMISSION DE JOVENEL MOÏSE?



Voir page 4

Des organisations de droits humains ainsi que des petrochallengers demandent au Président inculpé de corruption dans le dossier des Fonds Petro Caribe de tirer sa révérence









La fête est-elle finie ?

Par Berthony Dupont

Il n'est pas étonnant dans la jungle du monde capitaliste dans laquelle vit Haïti que la situation reste particulièrement trouble et scandaleusement anachronique puisque notre pays ne cesse de sombrer dans les ténèbres d'un système en déconfiture établi depuis l'agression et le pillage de la première occupation américaine de 1915.

Aujourd'hui, tous les indicateurs conduisent au même constat de faillite, de démantèlement, de corruption totale, de violence, de criminalité et de régression économique et sociale. Le peuple est pressuré au-delà des limites du supportable. La banqueroute est presqu'inévitable, tout cela pour servir les intérêts de l'oligarchie.

Il est clair que ce bilan tragique de corruption donne la mesure de la faillite d'une certaine classe politique qui se contente de piller et vivre dans le luxe sans jamais même pour une fois songer à prendre en compte les revendications fondamentales des masses défavorisées vivant dans la crasse et dans l'abandon.

A l'heure actuelle, le régime bâtard en place semble ne plus pouvoir résister et donne raison à ceux qui le contestent grâce aux rapports sur les fonds Petro Caribe de la Cour Supérieure des Comptes qui viennent de confirmer ce qu'ils pensaient cacher. Cependant, il faut souligner que le verdict n'accuse pas simplement les mercenaires du PHTK mais toute la classe politique dans son intégralité entière qui n'a aucune foi dans la volonté de changement.

Cela signifie t-il que la fête est finie !

Dans cet étonnant concert de maringoins mâle et femelle, quelle solution possible à cette crise ? Il ne s'agit pas de se livrer à un quelconque dialogue de réconciliation nationale, pour faciliter l'impunité et l'oubli. Sinon par un simple changement de personnes pour continuer à vendre le même produit sous un nouvel emballage. La corruption est un pont de jonction entre le pouvoir politique et celui de l'économie.

« Nous ne souhaitons pas qu'il y ait des élections cette année. Nous sommes pour le grand dialogue et que d'autres partis politiques aient le temps de se préparer, se moderniser» nous conseille déjà, après avoir échoué avec la bande PHTKISTE, le métamorphosé, le corrupteur patenté, Réginald Boulos, démarcheur de métier, porte-enseigne du label impérial.

Avec de tels conseillers, la fête est loin d'être terminée. La bourgeoisie patripoche n'acceptera jamais et aussi facilement que la corruption soit enfin achevée au point de mettre en péril l'ordre de contrebande, de trafiquant établi dont, en définitive, elle est la principale bénéficiaire.

Ainsi, quelle solution possible ?

Allons au fond de la question. Ce n'est point uniquement l'échec tout simplement du laquais Jovenel Moise, c'est l'échec d'une classe et d'une élite politique corrompue de type maffieux. C'est l'échec de la classe capitaliste et de tous les dirigeants de cet appareil d'état corrompu et pourri. C'est celui du faiseur de président, Réginald Boulos qui pour se racheter maintenant critique amèrement son président de doublure Jovenel Moise « Il faut vous décider aujourd'hui et maintenant. Sinon, l'histoire retiendra que vous n'aviez pas eu la profondeur d'esprit ni la vision du temps long qui définissent les grands hommes d'Etat ; que vous n'aviez, non plus, su vous élever à la hauteur des espérances et des aspirations du peuple haïtien ; et qu'il vous manquait pathétiquement de grandeur en ces moments difficiles et douloureux pour notre pays » a-t-il déclaré.

En somme, c'est une crise fondamentale et la solution véritable réside dans une autre alternative à la politique néo libérale suivie. La fête ne sera pas terminée si l'on continue avec les mêmes mécanismes de l'exploitation capitaliste. Les causes essentielles de la corruption qui gangrènent le pays viennent du système capitaliste qui les génère en quantité !

La fête se terminera quand les travailleurs n'auront point à faire la grève pour trouver un salaire décent. Quand les richesses du pays n'iront plus remplir les poches des riches financiers du secteur privé des affaires.

La fête sera finie, si et seulement si, le rapport servira à entamer une lutte de libération nationale de façon à combattre toutes les forces corrompues imposées par les puissances impérialistes.

La fête corruptrice se terminera quand le peuple armé pour défendre sa cause et son droit à l'existence aura mis au poteau, tous ceux qui ont livré le pays pieds et poings liés à l'exploitation impérialiste.

Au poteau tous les criminels corrompus ! Au poteau tous les criminels corrupteurs !

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

Lettre ouverte de « Nou Pap Konplis » au Core Group

Mesdames/messieurs du Core Group,

Si nous prenons la liberté de nous adresser à vous, représentants des supers puissances, nous, un groupe de jeunes haïtiens du mouvement Petro Challenge du regroupement « Nou Pap Konplis (Nous ne serons pas Complices)», c´est dû à votre importance dans notre vie de peuple, à l'influence que vous exercez, malheureusement, sur notre pays, Haïti.

Vous êtes déjà au courant, sans doute, de la dégradation de plus en plus accélérée de la situation économique, sociale, politique , et environnementale de notre pays; de l'importance mais surtout de l'urgence que représente la crise humanitaire qui nous menace aujourd'hui: la faim, la précarité, l'insécurité sociale qui s'installent durablement chez nous et provoquent le désespoir qui accélère l'émigration massive de nos compatriotes vers d'autres rives.

Dans ce contexte, et, en ce moment exceptionnellement difficile que nous vivons, caractérisé d'ailleurs par le chômage chronique, l'inflation galopante, la faim qui tenaille nos entrailles, l'endeuillement de nos familles, la menace constante planant au quotidien sur notre existences de peuple, votre silence nous étonne fort autant qu´il nous accable.

Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est certainement la conséquence de vos décisions de doter notre pays d'une pseudo-démocratie à votre convenance. Pensant bien faire sans doute, mais somme toute menée dans le mépris de nos intérêts, de notre culture, de notre quête d'une vie meilleure pour tous nos concitoyens. Nous prétendons ici vous mettre face à votre part de responsabilité dans le malheur de notre pays incarné par votre support indéfectible à un pouvoir malveillant, incompétent et corrompu;



celui que vous nous aviez imposé et dont nous subissons les bêtises. Nous le dénonçons nommément; il s'agit du président Jovenel Moïse qui fait fi de toutes nos calamités. Évidemment, nous ne sommes pas déçus de ce que vous continuez à supporter le pouvoir en place, coupable de violation de la Constitution, des lois de la République et des droits humains.

Selon des rapports d'enquête de plusieurs organismes de défense des droits humains dont le RNDDH, et confirmé par la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) ce pouvoir, vous le savez autant que nous, est accusé d'implication dans des massacres d'Etat qui ont été commis sur la population civile (femmes et enfants compris) à la Saline, à Carrefour-Feuilles, à Tokyo (bas Delmas), et à Cité Soleil. Contrairement à nos traditions ancestrales et à la dignité humaine, les victimes n'ont pas eu droit à des funérailles. Leurs corps ont été livrés à des chiens et porcs errants pour être dévorés en plein jour sous les regards de tous. Point n'est besoin de souligner à votre attention, combien ces crimes abominables nous offusquent et nous révoltent.

De nombreux incendies criminels ont éclatés dans nos marchés publics alors que des bandes armés à la solde du gouvernement terrorisent la population de Port-au-Prince, capitale économique et politique du pays, mais également dans plusieurs régions de l'arrière-pays au point qu'elles les ont transformées en zones de non droit. Les bandits armés opèrent en plein jour sans s'inquiéter. La police nationale est impuissante par rapport à la force de frappe des malfrats et du soutien dont ils jouissent des plus hautes autorités de l'Etat. La police a été affaiblie et rendue incapable de s'acquitter convenablement de sa tâche. Le chaos s'installe dans le décor social haïtien. Le véhicule d'un diplomate chilien a même essuyé des tirs récemment dans la zone de Croix-des-Bouquets.

Pourquoi faites-vous silence sur cette violence qui endeuille le peuple haïtien alors que nombreux sont ceux d´entre vous qui prétendent être amis d'Haïti? Pourquoi êtes-vous si prompts à défendre un régime qui promeut la criminalité ne se gênant pas à s'afficher, sans complexe, avec des bandits armés sans foi ni lois qui tuent, volent et violent impunément? Est-ce ça le projet démocratique que vous supportez en Haïti?

Nous osons souligner à votre attention l'action autoritaire du régime que vous supportez, sur l'appareil judiciaire, son acquisition par prébendes des votes de certains membres véreux du parlement, faisant fi de l'indépendance des pouvoirs, véritable clé de voûte de toute démocratie fonctionnelle. Nous les jeunes, véritables avenir de la nation, pourtant sans avenir dans un pays où il n'y a pas de justice sociale et c'est la règle du monopole qui s'applique, notre seul espoir c'est la révolution. C'est d'ailleurs le sens de notre engagement et de notre combat. Ne soyez surtout pas effrayé de nous entendre parler de révolution. Du train que ça va avec le système actuel dont vous supportez les tenants, fort malheureusement, la révolution n'est pas une option, mais une obligation pour nous qui voulons un meilleur avenir pour notre pays et pour nous-mêmes. Cette révolution gronde déjà dans les quartiers difficiles des grandes villes et des milieux ruraux.

Nous admettons que certains États du Core Group ont mis des fonds au service du pays. Cependant, ces fonds n'ont servi ni le pays ni le peuple haïtien dont près de 80% vit quasiment dans l'extrême pauvreté. En fait, ces fonds ont été détournés pour servir les objectifs du régime prédateur qui veut se perpétuer au pouvoir par tous les moyens en imposant au pays la terreur et la peur. Et vous en êtes bien informés par le biais de vos services de renseignements.

De la Floride à l'état de New York,de Boston à Connecticut en passant par New-Jersey, de Atlanta à Chicago jusqu'à Philadelphie, du Brésil au Chili où se sont installés nos compatriotes par centaines de milliers, nous savons que ces haïtiens rêvent d'une Haïti digne et florissante, belle, régénérée et prospère. C'est à la construction de cette Haïti que nous travaillons. Il en est de même pour notre diaspora au Canada, en France, aux Bahamas, en République Dominicaine et de par le monde qui s'oppose, néanmoins, à la corruption tolérée en Haïti par une politique incompréhensible, injustifiable, de vos gouvernements qui prétendent forcer au dialogue sans succès. La raison de cet échec s'explique par l'arrogance du président Jovenel Moïse dans cette démarche peu sincère et qui n'inspire pas confiance. Les partis de l'opposition invitées à la table des négociations savent que c'est un dialogue tronqué pour épater la galerie et donc vous-autres les puissants de ce monde. Nous aussi ne croyons pas dans cette entreprise qui consiste en une véritable opération cosmétique conçue pour la consommation de l'opinion publique internationale.

Jovenel Moïse que vous supportez de manière inconditionnelle, ce président impopulaire qui dirige pour sa famille politique et ses amis d'une frange très influente du secteur des affaires regroupé pour la plupart au sein du Forum Économique, est loin d'être l'homme qui puisse créer un climat sûr et stable en vue de mettre le pays sur la voie du progrès et de la paix durable. Il ne peut pas garantir la cohésion nationale dont nous avons besoin pour conduire le pays vers la réconciliation nationale et la relance de notre économie par l'investissement générateur d'emplois massifs pour les couches défavorisées notamment les femmes et la jeunesse. En Haïti le mot dialogue est devenu synonyme de tromperie comme celui de Jovenel est synonyme de mensonge…

Les pires scandales de corruption ont éclaboussé le régime honnis du PHTK que vous avez imposé au pays au travers d'un processus électoral contesté. De nombreuses manifestations populaires (plus de 200) dont certaines avaient réuni plusieurs millions de personnes à travers le pays pour dénoncer la corruption, avec en toile de fonds la dilapidation des 4.2 milliards de dollars américains du programme Petrocaribe. Vous vous êtes toujours montrés indifférents jusque-là par rapport à cette revendication fondamentale du peuple haïtien. A travers le monde, la lutte contre la corruption fait d'importants progrès au point que des chefs d'Etat, des parlementaires et autres hauts fonctionnaires de l'Etat ont été destitués, jugés et incarcérés pour leur implication dans des crimes financiers. Cependant, quand les protestataires ont réclamé la démission du président de la République, votre protégé, en raison de son inexpérience notoire en matière de gestion économique et politique et de son implication dans le gaspillage du fonds Petrocaribe, vous êtes intervenu pour rappeler aux haïtiens que c'est par les élections qu'on prend le pouvoir. Pourtant, à notre grand étonnement, beaucoup d'entre vous dont les États-Unis reconnaissent un président autoproclamé au Venezuela. s'agit-il d'un traitement de deux poids et deux mesures? Pourquoi ce double standard? N'est-ce pas un paradoxe? En ce sens, vous vous faites passer chez nous pour les champions de la démocratie et en même temps, vous nous laissez comprendre qu'Haïti n'aurait pas droit selon vous à se libérer d'un régime prédateur qui cause du tort à tout un pays?

De plus, n'êtes vous pas au courant que des mercenaires étrangers venus

suite à la page(18)

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action du demandeur, le sieur Wesner JULES en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre, octroyé à l'audience du vendredi cinq avril deux mille dix-neuf contre la dame née Gélène BREVIL; admet en conséquence le divorce du sieur Wesner JULES contre son épouse née Gélène BREVIL pour incompatibilités de caractère et injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du Code Civil Haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'épouse; ordonne à l'officier de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du dit jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens vu la qualité des parties ; commet l'huissier Jean Marc AUGUSTIN pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, juge au Tribunal de première instance du Ressort de Port-au-Prince en audience civile, publique et ordinaire du vendredi douze avril deux mille dix-neuf, en présence du substitut du Commissaire du Gouvernement Me Roger SIMPLICE, faisant office du Ministère Public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et greffier susdits
Ainsi signé Marie Rosie Dégand NICOLAS et Jean Serge DUVET
Pour expédition conforme collationnée
Le Greffier

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-trois mai deux mille dix-huit 2018, après avoir délibéré conformément à la loi, le Ministère Public entendu : nous déclarons compétent pour entendre cette affaire ; accueillons l'action du demandeur pour être juste et fondée; maintenons le défaut octroyé à l'audience précitée; admettons en conséquence le divorce de monsieur Vobtz AmsterlyJOSEPH d'avec son épouse née Darline Mentor BAZELAIS pour injures graves et publiques; prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ordonnons à l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens éditant à Port-au-Prince sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; commettons l'huissier Maxime CANDIO de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; compensons les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul PIERRE, juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en présence de Me Wesley PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, greffier, ce mercredi six juin deux mille dix-huit (2018) ; An 215ème de l'Indépendance.

Il est ordonné
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdit.
Me Sergot ORESTE, Greffier

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi quatorze mars 2018, après avoir délibéré conformément à la loi, le Ministère Public entendu : nous déclarons compétent pour entendre cette affaire; maintenons le défaut octroyé à l'audience précitée; accueillons l'action en divorce du demandeur pour être juste et fondée; admettons en conséquence le divorce de Madame née Marie Giannie VITAL d'avec son époux Fritzner David DUPUY pour injures graves et publiques; prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux; ordonnons à l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens éditant à Port-au-Prince sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; commettons l'huissier Maxime CANDIO de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; compensons les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul PIERRE, juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en présence de Me Wesley PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, greffier, de mercredi six juin deux mille dix-huit (2018) ; An 215ème de l'Indépendance.

Il est ordonné
En foi de quoi
Me Sergot ORESTE, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions favorables du ministère public, maintient le défaut accordé à l'audience contre la partie défenderesse ; pour le profit adjuge les conclusions de la partie demanderesse ; qu'en conséquence admet le divorce du sieur Jean Gary AVRIL d'avec son épouse Marie Julie AUGUSTE; prononce la dissolution des liens matrimoniaux l'unissant à sa femme pour incompatibilité de caractères et injures graves et publiques; renvoie les parties devant l'officier de l'Etat civil de Port-au-Prince , Section EST, pour la transcription du dispositif du présent jugement dans les registres destinés à cet effet et de délivrer aux parties leur acte de divorce ; commet l'huissier Clerbrun FORT de ce siège de ce siège pour la signification du présent jugement ; compense les dépens

Ainsi jugé de nous, Me Paul PIERRE, juge en audience publique et civile, du mercredi six juin deux mille dix-huit, en présence de Me Paul WESLEY Substitut Commissaire du Gouvernement et avec l'assistance du greffier THELEMAQUE

et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, greffier du siège
Il est ordonné
En foi de quoi
Me ORESTE Sergot, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du ministère public, accueille l'action de la demanderesse, la dame née Marie Marjorie CHARLEMAGNE en la forme ; maintient le défaut faute de comparaitre, octroyé à l'audience du vendredi onze janvier deux mille dix neuf; admet en conséquence le divorce de ladite dame née Marie Marjorie CHARLEMAGNE contre le sieur Jean Jolème ALEXIS pour incompabilité de caractères et injures graves et publiques, faits prévus à l'article 217 du Code Civil Haïtien; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux aux torts exclusifs de l'époux; ordonne à l'officier de la commune de Port-au-Prince, Section Sud de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du dit jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; compense les dépens vu la qualité des parties ; commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du présent jugement.

Rendu de nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, juge au Tribunal de première instance du ressort de Port-au-Prince en audience civile, publique et ordinaire du vendredi premier février deux mille dix-neuf, en présence du substitut du Commissaire du Gouvernement Me Roger SIMPLICE, faisant office du Ministère Public et avec l'assistance de Me Jean Serge DUVERT greffier du siège.

Il est ordonné…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré, se déclare compétent conformément à l'article 40 du CPC ; dit et déclare constants les faits de dépossession ; que le sieur Yves SAINT GARDIEN a été violemment dépossédé ; en conséquence ordonne la réintégration immédiate après l'expulsion du cité ; condamne le cité à vingt mille gourdes (20.000 gdes) de dommages intérêts ; commet l'huissier Lionel AUGUSTIN du Tribunal de Paix de la Croix-des-Bouquets pour la signification dudit jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Jonathan MERILAN juge et la greffière Rachel POINT DU JOUR en date du lundi vingt-sept aout deux mille dix-huit.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du Doyen et du greffier susdits.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions favorables du ministère public, maintient le défaut accordé à l'audience contre la partie défenderesse ; pour le profit adjuge les conclusions de la partie demanderesse ; qu'en conséquence admet le divorce du sieur Edens JOSEPH d'avec son épouse Yslande GASPARD; prononce la dissolution des liens matrimoniaux l'unissant à sa femme pour incompatibilité de caractères et injures graves et publiques; renvoie les parties devant l'officier de l'Etat civil de la Section EST de Port-au-Prince, pour la transcription du dispositif du présent jugement dans les registres destinés à cet effet et de délivrer aux parties leur acte de divorce ; commet l'huissier du siège Witio Alexandre de ce siège pour la signification du présent jugement ; compense les dépens

Ainsi jugé de nous, Me Guy Augustin, juge en audience publique et civile, du vingt-trois janvier deux mille dix-neuf, en présence de Me Paul WESLEY Substitut Commissaire du Gouvernement et avec l'assistance du greffier Junior Sauvens THELEMAQUE.

Il est ordonné
En foi de quoi
Me Serge ORESTE, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Publique entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Jean Ali René d'avec son épouse femme née Maria Senalda Bresault pour injure graves et publiques aux torts de l'épouse ; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale, sous peine de dommages et intérêts envers les tiers; compense les dépens vu la qualité des parties; commet l'huissier Canal Gabriel de ce siège pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous Jean Osner Petit Papa, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi douze juillet deux mille dix-huit en présence de Me Wesley Paul, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du sieur Mozart TASSY Greffier du siège.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du jugeet du greffier susdits.
Ainsi signé : Jean Osner Petit-Papa et Mozart Tassy

PAR CES MOTIFS

Après avoir délibéré conformément au vœu de la loi et à charge d'appel, dit et déclare qu'il est compétent pour connaitre de cette affaire et maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du mercredi 30 mai 2018, ordonne en conséquence l'expulsion de la dame Gilaine LAFRANCE des lieux par elle occupés illégalement ; condamne la citée à dix mille gourdes de dommages-intérêts au profit des requérants et au frais et dépens de l'instance, commet l'huissier Sony JOSEPH pour la signification du présent jugement.
Me Wilner DORVIL

A quand la démission de Jovenel Moïse?

Des organisations de droits humains exigent la démission de Jovenel Moïse !

À l'occasion de la publication par la Cour des comptes de ce nouveau rapport sur la gestion des fonds Petrocaribe, plusieurs organisations dont la Solidarité Haïtienne de Défense des droits Humains (SOHDDH), le Collectif des Organisations de Défense des Droits des Migrants et Rapatriés (CODDEMIR), Òganizasyon Timoun Fwontyè (OZTF), le Groupement des Universitaires pour le Développement social en milieu rural(GUDESMIR), l'Association des Femmes rurales de Ganthier (AFERUG) Réseau frontalier contre la tortue des enfants vulnérables(REFCOTEV) ainsi que le Groupement des citoyens pour le Développement Socio-culturel des Jeunes (GCDSJ) saluent la publication du rapport sur la gestion des fonds PetroCaribe.

Profitant de l'occasion pour dénoncer la corruption qui gangrène le pays, ces organisations félicitent le courage des juges de la CSC/CA qui, malgré les menaces dont ils sont l'objet, ont accompli un travail historique. Nous saluons votre courage et votre professionnalisme pour la réalisation de ce travail. Il a permis à la population de découvrir à quel point des commis de l'État, par leur rapacité, ont contribué à enfoncer le pays dans la misère. Vous avez rendu un service inoubliable au pays. La nation s'en souviendra. Les Petrochallengers, la République vous remercie également pour votre engagement. Continuez à élever vos voix. Une autre Haïti est toujours possible.

Par ailleurs, les organisations signataires de ladite note, sont consternées par le fait que la honte vient couvrir la présidence, l'une des fonctions les plus honorables d'une démocratie. Le président de la République Jovenel Moïse a amené le déshonneur sur la nation. Il fait la une des journaux internationaux pour suspicion de corruption. Son entreprise Agritrans en effet est épinglée pour divers types de malversations. Le président Jovenel Moise n'a plus le choix. Il doit se démettre de ses fonctions et se mettre à la disposition de la justice. On se le rappelle, il avait lui-même déclaré, à March-and-Dessalines le 17 octobre dernier, que tous ceux qui ont utilisé l'argent de Petrocaribe doivent rendre des comptes.

Nous demandons à la justice d'être impartiale et de mettre aux arrêts tous ceux et toutes celles qui sont impliqués dans la dilapidation de ces fonds. À la population, il est de ton devoir de rester mobilisée ; car cette bataille est certes gagnée, mais la guerre contre la corruption, la misère, contre ce système est loin de l'être.

Nous appelons également le Directeur général de la police, M. Michel-Ange Gédéon, à mettre en place un plan qui visera à protéger les juges de la CSC/CA ainsi que les membres de leurs familles. En effet, nombre d'entre eux font l'objet de menace de la part d'individus mal intentionnés.

Restons mobilisés. La guerre contre la misère et la corruption commence à peine !

Les organisations de droits humains qui ont signé cette demande sont :

Collectif des organisations pour la défense des droits des migrants et rapatries (CODDEMIR)
PIERRE GAROT NERE
Solidarité haïtienne de défense des droits humains (SOHDDH)
SARDOU SAINTIL
Òganizasyon zanmi timoun fwontyè (oztf) r
OSE KESNA SEIDE
Groupement des universitaires pour le développement social en milieu rural (gudesmir)
DALIDA CHARLES
Association des femmes rurales de ganthier (aferug)
JOSEPH MARIE WISNIE
Groupement des citoyen pour le development socioculturel des jeunes(gcdsj)
MADIANA TANIS
Réseau frontalier contre la tortue des enfants vulnérables (REFCOTEV)
MIRCULAINE TANIS

Pour authentification :
Pierre Garot Néré : 37 17 47 03

Grève des employés de la DGI !

Par Isabelle L. Papillon

Des mouvements de grève ont frappé toutes les administrations de l'Etat haïtien. Après celui des travailleurs de Santé de l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti et de plusieurs autres hôpitaux du pays, ce mouvement avait également atteint tous les magistrats des tribunaux et Cours de 18 juridictions qui ont été paralysés sans oublier les employés du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) qui depuis 2 mois sont toujours en grève. Maintenant, le virus de la grève vient d'attaquer le mardi 4 juin, la Direction Générale des Impôts. Les employés de cette boîte sont entrés en grève pour réclamer une augmentation de leur salaire qui ne vaut plus rien vu la montée spectaculaire du taux du dollar américain par rapport à la gourde.

Toutes les barrières du bureau central de la Direction Générale des Impôts (DGI) situé à l'avenue Christophe (Port-au-Prince) sont restées fermées, toute la journée ce mardi. Ils menacent de continuer ainsi pour une durée illimitée jusqu'à ce que les responsables de l'Etat répondent à leur revendication.

Selon Fresto François, responsable du syndicat des employés de la DGI, les travailleurs en ont marre, puisque cela fait plus de deux ans que des discussions sont engagées avec la direction générale et le ministère de l'économie et des finances autour d'une revalorisation salariale ; aucun suivi n'a été fait. Un mépris total des ouvriers de la boîte. Le jeudi 6 juin va marquer le 95ème anniversaire de la DGI, les employés se préparent à boycotter toutes festivités en cette circonstance.



Les employés du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) sont en grève depuis plus de 2 mois.

C'est la débandade allant vers un chaos total puisque même au Centre de Transfusion Sanguine, les travailleurs ne se sont pas présentés hier lundi 3 juin 2019 à leur poste pour n'avoir pas reçu leur salaire depuis 5 mois. Cette grève engendre une rareté de sang dans la capitale.

Des petrochallengers demandent à Jovenel Moise de tirer la révérence !





La remise du rapport des fonds Petro caribe par le président de la cour Supérieure des comptes Pierre Volmar Desmesyeux au président du Senat Carl Murat Cantave



Le président Jovenel Moise n'a plus le choix. Il doit se démettre de ses fonctions et se mettre à la disposition de la justice

Nous, petrochallengers du groupe Nou Pap Konplis, prenons acte de ce que la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) a rendu public la deuxième partie de son rapport d'audit sur la gestion du fonds Petrocaribe qui, de toute évidence, a été littéralement dilapidé par les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays de 2008 à 2016.

Il est vrai que nous nous félicitons du travail accompli par les conseillers de la Cour des Comptes pour rendre public ce rapport qui constitue un bon pas dans la bonne direction dans le processus d'identification de toutes celles et tous ceux qui sont impliqués dans le gaspillage des 4.2 milliards de dollars américains du fonds Petrocaribe, nous estimons, cependant, qu'il manque quelque chose au rapport.

Le rapport nous permet de comprendre, certes, comment des gens qui nous dirigent et prétendent défendre nos intérêts, se sont arrangés à travers une entreprise criminelle pour détourner des fonds destinés à la réalisation de projets de développement à caractère économique et social devant bénéficier aux plus pauvres du pays.

La plupart des contrats a été octroyée sur la base de copinage, en dehors de la loi en vigueur sur la passation de marché. Des projets sociaux bidons qui ne correspondent pas nécessairement aux besoins de l'a population, des bénéficiaires fictifs, des projets d'infrastructures et d'énergie surévalués et surfacturés; bref, tout a été mis en place pour siphonner le fonds Petrocaribe que les haïtiens doivent inévitablement rembourser.

Alors que nous sommes en train de mobiliser toutes nos énergies afin d'obtenir que justice soit faite dans le cadre de la plus grande opération d'escroquerie d'Etat jamais orchestrée dans toute l'histoire d'Haïti, nous souhaitons que la Cour des Comptes émette au plus vite, les arrêts de débet pris à l'encontre de celles et ceux qui ont fait une mauvaise utilisation du fonds Petrocaribe.

Parallèlement, nous appelons le Sénat de la République qui a reçu le document, de transmettre le rapport de la Cour des Comptes rapidement aux autorités judiciaires afin d'enclencher les poursuites légales à l'encontre de l'ensemble des individus généralement quelconque indexés dans ledit rapport. Il nous faut un procès inclusif, juste et équitable. Personne ne doit échapper à la rigueur de la loi et de la justice.

Nous souhaitons également que des mandats internationaux soient émis, via interpol, contre les pétro-dilapidateurs qui se trouveraient à l'étranger afin qu'ils rendent compte de leurs forfaits.

Aussi, insistons-nous pour que la loi du 9 Mai 2014 sur la prévention et la répression de la corruption soit appliquée rigoureusement dans le cadre des efforts en cours pour juger les dilapidateurs du fonds Petrocaribe. Nous souhaitons que la justice haïtienne fasse appel, si nécessaire, à la collaboration d'experts internationaux dans le cadre du traitement du dossier Petrocaribe. De même, nous appelons le juge Ramoncithe Accimé en charge du dossier à se déporter pour n'avoir pris jusqu'ici aucune mesure conservatoire pour apposer les scellés sur les biens des individus indexés dans le rapport de la Cour des Comptes.

Étant donné que l'actuel président de la République, Jovenel Moïse, est lui aussi indexé dans le rapport de la Cour des Comptes comme l'un de ceux qui ont dilapidé le fonds Petrocaribe à travers deux de ses compagnies dans le cadre de contrats bidons pour lesquels l'argent a été empoché sans que les travaux n'aient été réalisés convenablement, il doit désormais démissionner de ses fonctions au plus vite et se mettre disponible pour être entendu par la justice.

Comme il avait suggéré en octobre 2018 dans un tweet à certains de ses collaborateurs immédiats qui étaient impliqués dans la gestion du fonds Petrocaribe de se mettre à la disposition de la justice, il doit donner l'exemple. Il ne jouit pratiquement ni d'autorité morale ni de crédibilité pour prétendre pouvoir continuer à exercer ses fonctions de président. Un chef d'Etat doit être absolument au-dessus de tout soupçon.

Nou Pap Konplis
Ricardo Fleuridor Porte-parole
Jonathan Renois Chargé de Communication
Evens Ciril Stratégiste

Fusillades et endeuillades vécues différemment

L'horreur au pays de Zòt

Par Fanfan la Tulipe

Zòt, c'est Tonton Sam. Au pays de l'Oncle, les fusillades sont devenues, décidément, une sorte de rituel. On vit au rythme de ces tueries, au point où l'on imagine, lorsqu'elles surviennent, qu'elles vont de soi, puisque, depuis les temps *benbo*, rien n'a encore été fait pour mettre un frein à la fureur des flots *fusilladants* dévalant les États-Unis de la Californie jusqu'à l'est du pays. Sans vouloir être méchant, on a même l'impression que ces tueries à répétition sont comme du pain bénit pour la presse, pour la faune politicienne, pour les fleuristes et marchands de bougies, *balèn*, lampions et autres accessoires *allumants* destinés à honorer la mémoire des victimes.

La presse y trouve son compte puisqu'elle doit déployer une armée de correspondants pour couvrir l'événement macabre avec un déluge d'images jusqu'à noyer l'imaginaire des spectateurs. À la télé, le visage éploré, sombre, défait des présentateurs apporte cette note tant souhaitée de tristesse, d'émotion et de deuil à la tuerie du moment. Des conférences de presse impromptues ou programmées à l'avance font défiler le gouverneur de l'État endeuillé, le maire ainsi que le chef de la police et le Directeur de communication de la ville attristée, assommée par l'*endeuillante* fusillade.

Le visage serré, les muscles faciaux tétanisés, l'air sombre, le regard fixe et comme fixé dans l'au-delà qui a déjà accueilli les victimes trépassées, les autorités de l'État se laissent aller à leur discours rituel où la langue de bois ne le cède en rien à une émotion dont on ne sait si elle est feinte ou réelle : « …la force d'âme du peuple est celle de notre État ; ce crime odieux ne saurait définir qui nous sommes ; notre ville possède de grandes capacités de résistance; les gens sont résolus et décidés ; nous remercions les membres de cette communauté pour le flot d'amour et pour tout le support moral offert aux parents des victimes ; nous ne nous laisserons pas intimider par ces crimes haineux », *etsetera, era*.

Les adjectifs ne sont jamais suffisants pour caractériser l'horreur : atroce, horrifiant, atterrant, choquant, révoltant, abominable, exécrable, affreux, scandaleux. À bien considérer la démesure *tuatoire* des criminels, on peut comprendre ce déluge de qualificatifs. À titre d'exemples : 20 écoliers et 6 adultes, en décembre 2012, à l'école primaire de Sandy Hook, à Newton, Connecticut ; 49 personnes tuées, en juin 2018, lors de la fusillade dans un club gay à Orlando, Floride ; le 1er octobre 2017, un forcené abattait 58 personnes du haut d'une chambre d'hôtel à Las Vegas et en blessait quelque cinq cents ; et on en passe.

Bien sûr, le président de la république, Républicain ou Démocrate, le *commander in chief*, ému on ne peut plus mais sans laisser perler une *larmette*, ni même laisser entendre un petit *fwenkfwenk* nasal, déplore assurément ce crime abominable « qui n'est pas à l'image du pays » (sic) et « qui nous laisse consternés. Les familles des victimes peuvent être assurées de nos prières et de nos pensées. *God bless America* ! » C'est pourtant une Amérique blessée *alepouvini* par des déséquilibrés mentaux, des ratés, qui échappent on ne sait comment à cette bénédiction et continuent de blesser et de tuer d'inoffensifs compatriotes. Enfin, enfin, *Serafen pyefen*…

Le président, s'il ne doit pas recevoir à la Maison Blanche un de ces abrutis de l'extême-droite qui viennent renifler ses aisselles, trouvera un petit temps à lui pour aller consoler quelques-unes des familles éplorées. Il promettra même « toute l'aide nécessaire » qui peut ne jamais venir, un peu comme pour les victimes du dévastateur ouragan qui a ravagé Porto Rico en 2017. Comme sœur Anne, elles ne voient toujours que le soleil qui poudroie, l'herbe qui verdoie et les twits qui twittoient des stupidités.



Recueillement à la chandelle, en mémoire des victimes de la fusillade à San Bernardino.

Au fil des premières quarante-huit à soixante-douze heures, c'est un ballet d'experts, de gens chevronnés dans leur métier qui viennent offrir leur expertise pour essayer de jeter une lumière crue (ou bien cuite) sur la nouvelle tragédie, en fait sur une perpétuelle tragédie : ex-agents du FBI, de la CIA, d'anciens maires, d'anciens sheriffs, chefs de police, membres du Congrès américain, des psys, des *psas*, des *psos*, des *psus*, des spécialistes en balistique, des *balistocrates*, bref tout le bazar informationnel susceptible d'apporter un indice quelconque pouvant permettre de comprendre le mobile du crime. Apparemment, on ressusciterait même le tueur, si c'était possible, pour se satisfaire du mobile, alors qu'on n'a pas besoin de chercher midi à quatorze heures.

En effet c'est un système qui crée des citoyens affreusement frustrés : ils ne peuvent pas joindre les deux bouts même quand ils ont trois jobs ; la compétition est rude au point que les gens n'en peuvent plus ; la télé maintient les téléspectateurs dans un perpétuel état d'inassouvissement du « rêve américain » ; ce sont des homme qui commettent ces crimes haineux, on peut soupçonner chez eux quelque déficience sexo-phallique forçant le mec frustré à se réfugier dans la « puissance » d'une arme à feu et ainsi à se satisfaire qu'il n'est pas « impuissant » ; un Ak47 devient donc le meilleur moyen *substitutif* de compenser à l'insatisfaction d'un petit *zuit* de phallus peu performant, déclencheur d'une rage de montrer une fictive « toute puissance ». Et puis, pan, pan, pan, boum, boum, boum, voilà : 49 personnes tuées, dans un club gay à Orlando, en Floride. Adieu mobile, mobilette, bobine, bobinette !

Le téléspectateur submergé par le flot d'images horrifiantes, émotionnellement écrasé par l'immensité de *l'horrifiance*, ne se pose même pas la vraie question : pourquoi tant de gens ont-ils si facilement accès aux armes à feu, souvent en grand nombre. Pourquoi tant de déséquilibrés mentaux ? Le déluge d'émotion, de ferveur citoyenne, l'obsession à découvrir le mobile du crime évacue complètement un « dialogue inclusif» (l'expression à la mode en Haïti), une discussion saine, rationnelle du pourquoi de ces fusillades lourdement *endeuillantes*,

Le Républicain est porté à brandir son *zizi*, pardon, sa préférence pour une observance littérale du sacro-saint « *second amendment* » assortie de toutes les dérives possibles. Le Démocrate avancera à pas feutrés, timide, *kòkpye* qu'il est, réclamant seulement une législation exigeant des mesures de « *common sense* », des dispositions tenant du bon sens. Mais c'est quoi ce bon sens ? Il y en a pour qui le bon sens serait qu'on nous fiche la paix avec ce putain d'« *amendement* » et que le citoyen n'ait seulement droit qu'à une seule arme à feu pour se défendre à domicile. Pourquoi a-t-il besoin de garder chez lui plusieurs projections mentales de son *zizi*, de calibres différents ? Allo les psys !

En réalité, personne ne veut déplaire à la *National Rifle Association* (NRA), cette engeance malsaine, pathologique de bandits, de coupe-gorges, de malfrats à faux-col qui soutiennent quasiment tous les candidats aux postes électifs en leur garantissant des milliers de dollars pour leurs campagnes électorales, qu'ils soient Démocrates, Républicains, « Indépendants », ou vauriens ou même des riens du tout. Alors, la fin des fusillades au pays de Tonton Sam, ce n'est sûrement pas pour demain.

L'horreur chez nous.

Chez nous, on ne parle pas de fusillades, même quand il y a massacre. On préfère parler plutôt des « retombées de l'insécurité » entretenue par des gangs armés. La grosse différence avec le méchant « grand voisin » tient au fait qu'au pays de l'impérialisme *toutouni* ce sont des individus isolés qui règlent leur compte, leur amertume, leurs frustrations avec une société qui a créé les conditions de leur déséquilibre mental et leur libre accès aux armes à feu pour *fendre le foie* de paisibles citoyens.

Chez nous, ça marche par *grap* de malfrats: des gangs dont on sait maintenant qu'ils ont des attaches avec le pouvoir, avec des parlementaires corrompus, avec des policiers pourris, avec de grands bourgeois qui font leur beurre du commerce des armes, avec les trafiquants de drogue, avec toute cette pègre où le PHTK recrute ses tueurs. À pied, à moto, dans des voitures de l'État, les tueurs, ces derniers temps, ont pour mission de terroriser la population pour l'empêcher de prendre le macadam et manifester contre un gouvernement pourri, infecte, purulent. Autrement dit, chez l'Oncle, les fusillades se font au singulier, alors que chez nous ça se fait au pluriel, avec bien sûr des exceptions à la règle, compréhensibles dans notre « singulier petit pays ».

Les fusillades chez nous prennent le nom de massacres, tel celui de La Saline survenu le 15 novembre 2018. Selon des témoins, ce sont des camionnettes de la PNH transportant des policiers en uniforme qui ont *fusilladé* des innocents dans un quartier de *malere, malerèz*, aidés dans leur crapuleuse et criminelle besogne par des membres de gangs qui y allaient à coups de mitraillette et de machette. Bien sûr, on ne verra jamais sur les lieux une meute de correspondants de journaux et de télé couvrant la tuerie, assoiffés de connaître le sacro-saint mobile du massacre, puisque chez nous, le mobile est évident, il relève de la politique ; l'horreur relève du « droit » des autorités à caponner, à terroriser la population pour garder leur pouvoir prédateur, leur pouvoir corrompu.

Chez nous, il y aura une « opposition » maigrichonne, caponne, *gringalette*, maigrelette, qui déblatèrera à la radio, question de saliver, jeter du lest, essayer de se donner de l'importance. Il n'y aura rien à montrer sur les chaînes télévisées, la télé nationale en particulier, puisque les tueries, les assassinats, les massacres sont le fait de gangs qui ont partie liée avec les pouvoirs. Donc, chez nous, contrairement à « chez eux », il ne pourra jamais y avoir de grand spectacle télévisuel, de démonstration par des *balistocrates* chevronnés, de présentateurs aux visages éplorés, de défilés d'autorités de l'État aux traits crispés, d'appels à la compassion, encore moins de twitters d'un président fantoche qui recommandera les parents des victimes à « nos pensées et nos prières ». *Ala yon pèp ki pa gen chans* !

De même que « chez eux » le flot d'images horrifiantes, émotionnellement écrasantes, évacue les vraies questions, particulièrement le silence des hommes politiques soudoyés par la NRA pas du tout portée à une vraie régulation des armes à feu, de même, « chez nous », l'opposition dite démocratique, les médias aux interventions « équilibrées » n'abordent jamais la position *souflantyoute, antyoutyoute* du « laboratoire », du Core group qui, si en sous-main ils n'encouragent pas ces violences meurtrières, *caponnantes,* terrorisantes, du moins ils laissent faire, puisque la *caponnance* fait l'affaire de leur protégé Jovenel plongé jusqu'au cou dans la corruption.

Dernière comparaison. Le président américain, certes, peut bien promettre « toute l'aide nécessaire » aux familles des victimes. Mais alors, quid de Jovenel, lui dont l'entourage et les parlementaires qui le soutiennent sont au cœur même du brigandage *massacrant*. Pire, les victimes du massacre de La Saline sont des *pitit Sò Yèt*, ce n'est sûrement pas l'arriviste corrompu Jovenel qui en prendrait soin.

Je ne serais pas étonné si, au moment de terminer ce texte, CNN annonçait un *breaking news*, un flash de dernière minute : un forcené qui serait entré dans un *movie theater*, une salle de cinéma pour en abattre une bonne quarantaine. Le film *fusillant* télévisuel commencerait alors à mobiliser les émotions, les bougies, les bavardages du président, du gouverneur, du maire, les prières, les fleurs, la recherche d'un mobile et le traditionnel *God* **blesse** l'Amérique.

Je ne serais pas étonné non plus si demain, aux *nouvèl katrè* de Liliane Pierre-Paul, la journaliste vedette de Radio Kiskeya venait nous apprendre que soupçonnant un *levekanpe* contre Jovenel nommément accusé dans le deuxième rapport de Cour des Comptes et du Contentieux administratif, le PHTK et ses complices de l'international n'auraient pas mené une opération préventive, *fusillative* dans un quartier pauvre de la périphérie de Port-au-Prince dans l'idée de bloquer toute velléité des masses à gagner les rues.

Fusillades, *endeuillades* et massacres, il y en aura encore d'autres à venir ; aussi une attitude *veillative*, peut-être *priative* mais certainement combative et agressive est-elle recommandée. Et *telefòn*, ne lâchez pas…



Le massacre de La Saline. Chez nous, les fusillades se font au pluriel : ce sont des grap de malfrats, des gangs qui se livrent à des massacres, dans le but de terroriser la population. Ils sont liés au pouvoir, à des parlementaires corrompus, à des policiers pourris.

3 juin 2019

Poliglòt

Mesye Bonòm :Jozafa, mwen pran nouvèl, ou pa ale nan klas kreyòl la ankò.
Jozafa: Mwen deja konn pale kreyòl. Kisa pou yon klas kreyòl fè pou mwen.. wi.. kisa?...
Mesye Bonòm: Jozafa mon chè , pa jwe ak bagay serye.Ou pale kreyòl ou tande nan lari a, nan mache ak sou gran chimen. Men kreyòl ki chita sou bon jan lakonesans, lè sa ap pale, ou gen dwa rete bèbè wi !
Jozafa : Bon... Pale kreyòl sa a pou mwen tande.
Mesye Bonòm: Oke... Louvri fèy zòrèy gran pou w tande: Kisa yon "poliglòt" ye ?
Jozafa: Mesye Bonòm, sa a pa kreyòl.. sa a se pawòl nan liv.
Mesye Bonòm: Palemwadesa Jozafa.. Ou bay yon bèl repons...Kreyòl la jisteman pèmèt ou jwenn bon mo ki nan liv.
Jozafa: Ekisa poliglòt ye ?
Mesye Bonòm: Poliglòt se yon moun ki pale plizyè lang....
Jozafa : AAA! Papa m se yon poliglòt. Li pale kreyòl,li pale franse,li pale panyòl, li pale angle. ...li menm pale Jagon.
Mesye Bonòm : JAGON!
Jozafa : Wi mesye Bonòm, jagon. AAA!...mwen mare w mesye Bonòm.. Se nan chimen jennen yo kenbe chwal malen...
Mesye Bonòm : Jagon !
Jozafa: Wi jagon...Koute Mesye Bonòm: Se konsa, lè m ap pale anpil, Papa m di : Pegedjolgoougou
Mesye Bonòm :Kisa, sa a vle di ?
Jozafa :Sa vle di.. Pedjòl ou ak zafè poliglòt la... AAA!.. Papa m se yon nèg ki fò nan zafè lang.. Mwen fè w konnen sa. Eske ou gen lòt kesyon ankò Mesye Bonòm ?
Mesye Bonòm : Wi... Kisa yon "neyologis" ye?
Jozafa: Eske se yon lòt mo ki nan liv?
Mesye Bonòm: Egzakteman.
Jozafa: Ebyen.. di sa li ye Mesye Bonòm.
Mesye Bonòm: " neyolojis" se yon mo tou nèf, yon mo ki fèk fèt,ki pa nan okin diksyonè.
Jozafa: Eske se yon mo tankou " goudougoudou "?
Mesye Bonòm :W ap pale jagon ?
Jozafa: Non Mesye Bonòm. Se pa jagon.Se yon mo ki te parèt apre tranblemandetè 2010 lan, Depi lè sa a, yo pa di tranblemandetè ankò. Yo di : goudougoudou.
Mesye Bonòm : Ebyen se yon neyolojis...
Jozafa: Wi Mesye Bonòm, se yon neyolojis.
Mesye Bonòm : Bravo Jozafa!.. Bravo... Ou konprann kesyon an byen..Kenbe fèm...N ap tann ou nan klas kreyòl lan.
Jozafa: Dakò.. m ap viginigi !

Cauvin Paul

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit accueille l'action de la partie demanderesse pour être juste et fondée. Admet en conséquence le divorce de la dame Mona JN BAPTISTE LOUSSAINT d'avec son époux Elaincy Dominique pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ordonne à l'officier de Saint-Marc de transcrire sur les registres à ce destinés ; le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Pheconde VERTUS de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Phecond DAMICY Juge en audience civile et publique en date du douze mai deux mille dix-sept en présence de Soidieu TOUSSAINT, Substitut commissaire de ce ressort avec l'assistance du greffier HUGUENS D'HAITI du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civil d'y tenir la main à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé : Phecond DAMICY et Huguens d'HAITI
Pour expédition conforme collationné

Mobilizasyon dimanch 9 jen 2019



Gwoup Petwo ki rele tèt li « Nou Pap Domi » anonse yon kokenn manifestasyon pou mande Jovenel bay pouvwa a. Youn di lòt dimanch 9 avril 2019

Opozisyon an mande Prezidan Jovenel rache manyòk ou !



Jovenel Moise

De kouran politik opozisyon an Fòs Opozisyon Progresis (FOP) ak Sektè Demokratik Popilè a (SDP) apre piblikasyon rapo Lakou Siperyè Dèkont la mande prezidan Jovenel Moise pou l rache manyòk li.

« Nou pap menm bay okenn konsiderasyon ak Lapin sou kesyon Premye minis la, 4 senatè yo fè konnen. Bagay sa a pa gen okenn enpòtans pou nou ankò, paske pa genyen kounye yon vrè Chef Leta nan peyi a se sa Don Kato fè konnen.

Kè kontan, la sante ak lanmou se rèv sa a nou genyen pou fanmi nou ak zanmi nou.

Se sa k fè nou ancheri tout moman ki fè nou kontan, tout moman ki enspire nou pou nou grandi... lè nou ap avanse, kreye, sèvi, anseye kominote nou yo paske nou konsène.

Se konsa nou soulve la sante lakay tout moun, lakay nou ak nan kominote nou paske nou rete konsekan ak tèt nou e nou santi nou byen nan po nou.

Annou kouvri tout moun.

Si oumenm oswa yon moun ou konnen bezwen asirans sante Fidelis Care, se jis yon apèl, klike, oswa yon vizit.

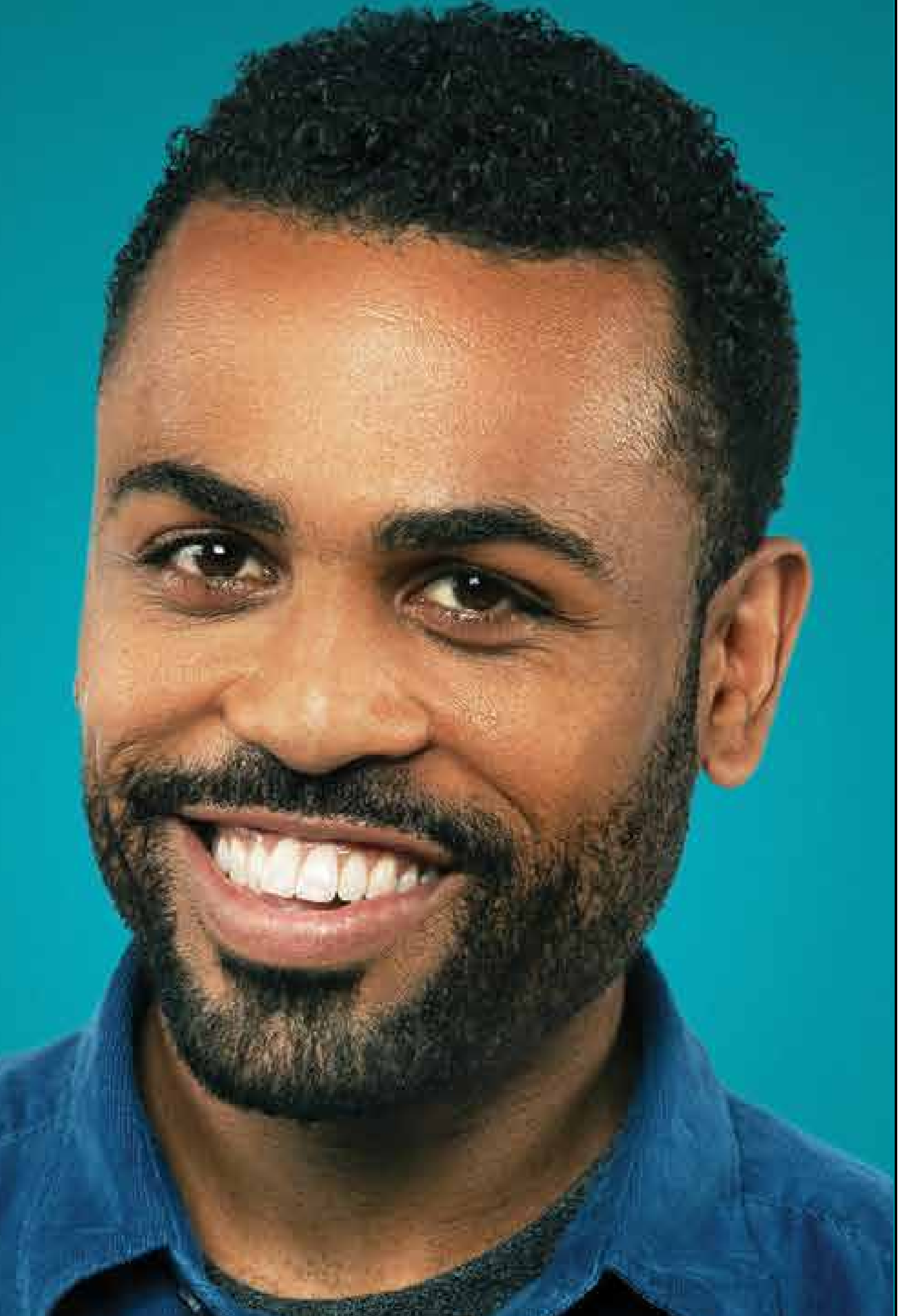


Klike: **fideliscare.org**

Vizit: **Yon biwo kominotè Fidelis Care tou prè ou. Chèche yon kote nan fideliscare.org/offices**



FIDELIS CARE®



1-888-FIDELIS • fideliscare.org
(1-888-343-3547) TTY: 711



@fideliscare







Pou aprann plis sou aplikasyon pou asirans sante, ki gen ladan Medicaid, Child Health Plus, Essential Plan, Qualified Health Plans nan NY State of Health, The Official Health Plan Marketplace, ale nan www.nystateofhealth.ny.gov oswa rele 1-855-355 -5777.

L'Etat et la corruption en Haïti : un véritable accord de dépendance !

Par Dahney CORIELAN

Souvent on a tendance à définir l'Etat suivant une logique purement juridique en lui conférant une personnalité morale et un caractère institutionnel tout en oubliant royalement que cette notion essentiellement philosophique ne peut être comprise dans le réel certain (1) qu'en tant que phénomène socio-psychologique. Au cours de son évolution, la notion de l'Etat a connu différentes formes de conceptualisation. Machiavel le considère comme un art -« l'art de l'Etat »- et comme une fin. Pour lui, l'Etat est doté de raison -« la raison d'Etat »- qui le soumet à un impératif de justice sociale. Il impose la loi. Hobbes le voit en termes de pouvoir absolu - « le Léviathan ». L'État chez Hobbes ne se présente plus, comme chez Aristote qui le voyait comme le prolongement de la nature humaine, mais comme une construction artificielle et rationnelle des hommes. L'essence du pouvoir (de l'Etat) est d'être absolue et Hobbes le considère comme une construction rationnelle (2).

Hegel, pour sa part le fait naître de la lutte des hommes pour la reconnaissance. Dans les principes de la philosophie du droit, il plaide pour un Etat rationnel organique qui se repose sur le droit et sur des valeurs. En tant qu'entité rationnel organique, Hegel nous dit que l'Etat ne peut pas admettre la séparation des pouvoirs (3). Il s'oppose donc à Montesquieu qui prône la séparation des trois pouvoirs qui fondent l'Etat. « Il faut que le pouvoir arrête le pouvoir… ». Rousseau (1762) de son point de vue considère l'Etat comme un Contrat social, Carey (1861) le fait résulter d'une association de brigands (4); Platon, Marx et les Marxistes lui octroient l'omnipotence, reconnaissant en lui l'autocrate absolu ordonnant toutes les relations politiques, économiques et même sexuelles (Platon) des citoyens, pendant que le libéralisme (5) le confine à l'impuissance d'Etat-Gardien de la paix et que l'anarchisme réclame sa suppression définitive.

Enfin, aucune conception philosophique, juridique, économique de l'Etat n'est donc satisfaisante. Pourquoi ? Parce qu'aucune d'elles n'a été conçue du point de vue sociologique, nous dit Frantz Oppenheimer (1913) (6), grand sociologue allemand. L'Etat, objet historiquement universel, ne peut être compris dans son essence que par une étude réfléchie embrassant dans ses grandes lignes toute l'histoire universelle.



L'Etat haïtien depuis la mort de l'Empereur a toujours été un fantôme. Il est un Etat de classes et de clans, un Etat partisan qui ne se soucie guère de l'intérêt et du bien-être collectif

Ainsi, Oppenheimer nous dit que seule la théorie sociologique s'est jusqu'ici engagée sur ce chemin, le grand chemin de la science : toutes les autres se sont formées comme théories de classe. Tout Etat a été et est un Etat de classes et toute théorie politique a été et est une théorie de classe. Et une théorie de classe n'est pas le produit de la raison qui scrute mais celui de la volonté qui convoite et commande (…). De là, la compréhension de l'Etat nous permet bien de nous rendre compte de la nature des théories politiques mais la connaissance de ces théories ne peut en aucun cas nous éclairer sur la nature de l'Etat.

L'Etat n'est donc pas cette fin que préconise Machiavel, ni ce Léviathan de Hobbes, ni cette entité rationnelle organique chez Hegel, ce contrat social chez Rousseau etc. Il est quant à son origine, et presque entièrement quant à sa nature pendant les premiers stages de son existence, une organisation sociale imposée par un groupe vainqueur à un groupe vaincu, organisation dont l'unique but est de réglementer la domination du premier sur le second en défendant son autorité contre les révoltes intérieures et les attaques extérieures. Et cette domination n'a jamais eu d'autre but que l'exploitation économique du vaincu par le vainqueur. Aucun Etat primitif dans toute l'histoire universelle n'a eu une origine autre (Oppenheimer : 1913). Sur la scène internationale actuelle, les notions de puissances et de pouvoir dans les actions des Etats peuvent confirmer cette thèse. Les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. Ils poursuivent un but, forgent des idéaux. L'Etat ne peut devenir meilleur que si on cherche à comprendre sa nature et son sens sociologique en lui imposant un nouveau terme pour désigner ces formes supérieures en tant qu'organisation sociale (7).

Haïti

En Haïti, cependant, on peut vite faire une idée de l'Etat à la lumière de la sociologie critique d'Oppenheimer. L'Etat haïtien est en crise, il est malade - « la maladie de l'Etat » - ou, à fortiori, n'existe pas. Pourquoi ? Parce-que depuis 1805, période à laquelle l'Empereur Jean-Jacques Dessalines a voulu asseoir un Etat d'égalité, d'équité et de bien-être pour tous, on a jamais pris le temps de conceptualiser l'Etat, de créer l'Etat (puisqu'il est une création sociale). Si certains penseurs (des hommes de droit pour la plupart) s'acharnent à parler de l'Etat haïtien comme s'il existe vraiment, peuvent-ils nous dire le but poursuivi par cet Etat ? Quels sont les idéaux qui le fondent ? Comment le perçoit-on? L'Etat haïtien depuis la mort de l'Empereur a toujours été un fantôme. Il est un Etat de classes et de clans, un Etat partisan qui ne se soucie guère de l'intérêt et du bien-être collectif. Outre ses tares économiques, sociales et politiques, il a fondamentalement un problème de conceptualisation. On doit conceptualiser l'Etat, donner un sens, un but, un idéal à l'Etat afin de réinventer l'avenir en Haïti.

Aujourd'hui, la situation est devenue plus chaotique. Le pays est comme un bateau sans gouvernail. Tout semble se converger vers et pour la corruption. La corruption mange l'Etat! Elle seule dirige. Pour autant, le peuple croupisse dans la crasse et crève dans la misère pendant que plus de 4 milliards de dollars américains viennent de s'envoler en éclat (Kot kob petro caribe a ?). Pas d'hôpitaux ni de logements sociaux, l'éducation est au rabais, la nourriture un luxe, l'environnement une catastrophe ! Le peuple ne fait plus confiance à cet Etat qu'il considère comme son ennemi : L'Etat contre le peuple !

Les dirigeants parlent, mangent, négocient et dansent au rythme de la corruption. L'action étatique s'assoit sur la corruption et l'avenir ne se dessine que par la corruption (que ce soit dans le champ politique, social ou économique). La seine couche du pays (la jeunesse) est livrée à elle-même. Au plus haut de l'Etat, on surfacture les contrats, on invente des projets bidon pour voler et détourner l'argent publique, on consomme et boit du café pour des millions, même les promesses coûtent cher dans ce pays. Les paysans abandonnent la terre ! Les chefs de gangs mènent la danse et font le jeu des tarés du politique et de l'économique! Le peuple souffre et se désespère !

Notre voisin, la République dominicaine fonce à pas de géants sur la route du progrès. Cuba, Jamaïque, Porto Rico et les petits pays des Antilles réinventent leur avenir dans ce monde globalisé alors que de notre côté, nous préférons attendre la solution du « Blanc », nous quémandons par-ci et par-là comme des chiens errants. Hélas! On a perdu la capacité d'avoir honte, nous dit le professeur Hérold Toussaint. Mais, où sont les insurgés, les dignes filles et fils d'Haïti, ceux et celles qui portent Haïti dans leur cœur et au plus profond de leur âme? Peuple haïtien, indignez-vous, offrez-vous la liberté de vivre dignement par la révolte, défendez votre droit d'exister et d'espérer, combattez-vous pour construire un Etat haïtien porteur d'idéaux de bien-être et de valeurs humaines. Vous le méritez bien ! Sortez de ce silence sinon ces assoiffés aux crânes rasés vont finir par tous vous dévorer.



Le peuple ne fait plus confiance à cet Etat qu'il considère comme son ennemi : L'Etat contre le peuple

Références bibliographiques

1.- À l'opposé du réel incertain chez N. Machiavel

2. - Thomas Hobbes, Léviathan, Gallimard, coll. Folio Essais, 2001, chap. 13, pp. 220-228

3.- Voir Georg Wilhelm F. Hegel in Phénoménologie de l'esprit, 1807

4.- Henry Charles Carey, Principes de la science sociale, 1861

5.- D'Adam Smith jusqu'à la conception économique contemporaine

6.- Frantz Oppenheimer, L'Etat, ses origines, son évolution et son avenir, 1913

7.- Oppenheimer lui a désigné sur le terme de» «Fédération libre »

Dahney CORIELAN
Avocat-Anthroposociologue
dahney.corielan.1@ulaval.ca
Québec, le 14 avril 2019

Haiti at a Crossroads (3)

An Analysis of the Drivers Behind Haiti's Political Cris

by the Institute for Justice and Democracy in Haiti (IJDH)

(The third of three parts)

This is the third and last installment of an IJDH report seeking to put the current crisis in Haiti into context by explaining the short-, medium- and long-term factors driving the unrest, including detailing some of the gravest human rights violations in Haiti during President Moïse's tenure.



U.S. Marine in Port-au-Prince a century ago. The U.S. occupied Haiti for 19 years, enforced a system of forced labor, and murdered thousands of Haitians who resisted, leaving a blueprint for future oppressive regimes.

IV. Root Causes

The root causes of the current mobilization extend beyond the current government, to decades of domestic and foreign policies in Haiti that have thwarted the ability of the impoverished majority to participate in democracy and enforce their basic human rights.[124] Haitians are taking to the streets because they have lost faith in state institutions and processes as viable vehicles for accountability and social change. The movement is demanding fundamental change to the political and economic systems that result in extreme wealth for the few, and extreme poverty and desperate living conditions, and a denial of basic rights such as access to school, healthcare and safe housing for the majority of Haitians. The current crisis is the result of failures of Haitian institutions and government policies. But the international community — including powerful governments with long-term involvement in Haiti, international organizations, and financial institutions — also bears responsibility for decades of involvement in Haiti that has put superficial stability and the interest of powerful actors in Haiti and abroad above investment in true democracy and rule of law that would honor the rights of the poor majority in Haiti.[125]

A. Non-Democratic Elections

Haitians are taking to the streets to demand systemic change because they have lost faith that another election alone can bring about a more representative government. Following the demise of 29 years of dictatorships under the Duvaliers in 1986, Haitians initially had high hopes in democracy[126]. But repeated electoral violence, vote-rigging, disenfranchisement, and foreign interventions have bred deep disillusionment.[127] The United States and other countries have spent millions on building up Haiti's electoral system, but these investments have come with repeated meddling in election results,[128] and support for flawed elections that benefitted international actors' Haitian allies, producing an electoral system that is weaker, less trusted and more exclusionary.[129] In 2000, when Haitians voted enthusiastically — turnout was 68% — the results were overturned by the 2004 coup d'état organized by those who possess wealth and power in Haiti, the United States, Canada and France.[130] More recently, the 2010-2011 elections that brought Michel Martelly, President Moïse's predecessor and political patron into power, were marred by fraud, irregularities and the exclusion of Haiti's largest party, Fanmi Lavalas, from participation.[131] Despite widespread protest from Haitians that elections needed to be redone and done properly, the United States and others repeatedly pushed for the process to move forward in the name of stability.[132] As documented in U.S. diplomatic cables and by international and Haitian officials who were involved in the electoral process, U.S. Secretary of State Hillary Clinton ultimately forced the Electoral Council (by threatening to cancel U.S. visas) to change the first-round results to move third-place candidate Martelly into the runoff.[133] President Martelly's regime was itself marked by severe human rights violations and, after years of unconstitutional delay, the regime presided over elections with enough violence, corruption, and voter exclusion to dampen participation.[134] President Martelly's protégé Jovenel Moïse won that election with only 20% of the electorate participating, reflecting both government intimidation and Haitians' reduced confidence in the ballot box as an avenue for social change.[135]



Haitians are taking to the streets to demand systemic change because they have lost faith that another election alone can bring about a more representative government.

B. Absence of Rule of Law

The lack of rule of law in Haiti is another root cause of the current protest. The Haitian justice system suffers from pervasive corruption and chronic underinvestment, resulting in systematic impunity for human rights violations.136 The government's lack of financial investment in the judicial sector makes fertile ground for bribery, which is commonplace at every level of the judicial system.[137] For example, salaries for court officers including judges are notoriously low. A recent report by RNDDH found that annual salaries for judges in the courts of first instance averaged between $4,800 and $7,520,[138] which almost requires judges to accept bribes if they are to live a modest middle-class lifestyle. Allegations are rarely pursued since judicial agents are often complicit in acceptance of bribes and preferential treatment of the elite.[139] The weak, politicized judicial system has meant that courts have exercised no restraint on governmental corruption and grave human rights violations.

Haiti's police force is also weak, undertrained, inexperienced, and politicized, resulting in abuses of authority, lack of protection, and weak investigation capacity in the face of rights violations. There are approximately 15,000 people in the current police force, which has never reached the level deemed necessary to provide public safety for the country.[140] The HNP has developed relationships with gangs and does not have adequate structures for officer accountability when abuses occur.[141] The police force's limitations, combined with a justice system that is unable to provide adequate deterrence to crime leaves Haitians, particularly those who are vulnerable and who live in poor neighborhoods run largely by gang members, extremely vulnerable.



The courthouse in St. Marc. The Haitian justice system suffers from pervasive corruption and chronic underinvestment, resulting in systematic impunity for human rights violations

The international community has long articulated the importance of the rule of law in Haiti and has invested billions of dollars in building up a stronger judicial system and the rule of law.[142] Over the past 25 years, the UN has regularly had peacekeeping and police missions in Haiti to train the Haitian police force and promote stability through rule of law. While the missions have increased the number of trained police officers, the UN's overall limited success in promoting rule of law is partly attributable to its own implications in rights violations with impunity. The UN Stabilization Mission in Haiti (MINUSTAH), which closed down in 2017, is implicated in a series of human rights violations, including indiscriminate killing of civilians during a July 2005 raid in Cité Soleil,[143] raping and sexually abusing civilians,[144] and causing a devastating cholera epidemic that has killed over 10,000 people and infected more than 800,000.[145] The UN took more than five years to publicly admit a role in the outbreak despite numerous scientific studies establishing that cholera was introduced to Haiti as a result of reckless disposal of human wastes from a MINUSTAH base.[146] Haitian civil society and international experts — including the UN's own human rights experts — have repeatedly warned that a failure to submit to justice for cholera undermines the UN's own credibility.[147]

The UN's loss of credibility and resulting limited impact is demonstrated by MINUJUSTH's inability to call for accountability in the current crisis. As discussed above, since the Mission's unwelcomed statement supporting the assignment of an investigative judge to the PetroCaribe case and urging an investigation into the Grand Ravine massacre, in early 2018, the UN has largely refrained from directly speaking out in the face of abuses.

C. Deep-Seated Poverty

The deep-rooted poverty in Haiti is the result not only of corruption and economic mismanagement by President Moïse and his predecessors, but of centuries of Haitian governments serving the interest of the elite.[148] It is also the result of decisions made outside of Haiti that have repeatedly devastated Haiti's economy and thwarted development. Haiti won its independence in 1804 as the world's only nation founded through a slave revolt, and has paid a steep price for its provenance.[149] In 1825, France illegally extorted well over today's equivalent of $19 billion from Haiti, as compensation for its "property" lost through emancipation.[150] Haiti's subsequent crippling debt took 122 years to repay, and prompted the U.S. to invade

suite à la page(16)

President Moïse's Companies "Embezzled" Millions of PetroCaribe Funds, New Government Report Finds



A section of the road between Borgne and Petit Bourg de Borgne. Jovenel Moïse's companies did little or no repair work on the road despite being paid twice for it

by Kim Ives

In its second bombshell report released on Fri., May 31, 2019, Haiti's Superior Court of Auditors and Administrative Disputes (CSCCA) has charged two companies belonging to Haitian President Jovenel Moïse with "collusion, favoritism and embezzlement," directly linking the embattled head of state to massive corruption in the spending of about $2 billion from Haiti's PetroCaribe Fund.

The CSCCA details how Moïse's companies Agritrans and Betexs (which were effectively the same company with identical staffs, agreement numbers, patent numbers, and tax identification numbers) received about $1.65 million in similar contracts to repair the same stretch of winding dirt road between the northern town of Borgne and the small village of Petit Bourg de Borgne. Agritrans was paid 39,990,399 gourdes ($894,640) and Betexs got 34,998.785.50 gourdes ($752,662), but both apparently did nothing or, at the most, very little.

Having "serious doubts about the reality and the effectiveness of the work on this road" and "in order to dispel doubts, the Court visited the site," the CSCCA wrote in its report. What they found was "a huge gap between the amounts spent and the reality of the work that was supposed to have been done." The report contains pictures of the unrenovated dirt road.

Even more outrageous was that in August 2014, the Haitian Public Works Minister advanced Agritrans 19 million gourdes ($359,168) months before a bid was made or a contract signed.

"Disbursing money for a project before the conclusion and signing of the contract, in addition using them for other purposes, is abnormal or illegal," the court stated in its report.

President Moïse has yet to respond to the report. More demonstrations are planned in the coming days to demand prosecutions for the financial crimes the Court revealed. The disclosures have also renewed and reinforced the long-standing calls for Moïse's resignation.

The CSCCA had issued a first report on PetroCaribe corruption in January. In that report, the Court had raised questions about the PetroCaribe-financed "Ban'm Limyè Ban'm Lavi" (Give Me Light, Give Me Life) project, in which it found irregularities and a lack of documentation. Jovenel Moïse's solar company Comphener S.A. received 4,875,148.41 gourdes ($111,305) for installing solar panels on street lamps under that questionable project.

From 2008 to 2018, Venezuela provided Haiti with $4.3 billion in cheap oil. Haiti was able to put 40% of the oil revenues in the PetroCaribe Fund, repayable after 25 years at 1% interest. It was supposed to pay for social benefit projects like schools, clinics, and roads.

The CSCCA's 612 page report contains numerous other examples and details of government corruption and mismanagement, which we will return to in the coming weeks. The Court reviewed only 77% of the PetroCaribe funds spent, lacking documentation for 23%, and looked at the period from September 2008 to September 2016.

WASHINGTON VEUT AFFAMI
VENEZUELA, DE CUBA ET TOUS C



Par Richard Labévière*

Grâce à Donald Trump, le prix du pétrole flambe. Le baril de Brent a atteint – mardi dernier – 74,60 dollars, un prix inégalé depuis six mois. Et la tendance n'est pas près de s'inverser. Unilatéralement, le président américain a décidé de mettre fin – le 2 mai prochain – aux dérogations qui permettaient encore à huit pays (Chine, Inde, Turquie, Japon, Corée du Sud, Taïwan, Italie et Grèce) d'importer du brut iranien. L'Américain cherche à empêcher toute exportation de brut iranien, afin de « priver le régime de sa principale source de revenus ». Sans ciller, la Maison Blanche affirme que « depuis quarante ans, Téhéran utilise ces fonds pour déstabiliser le Moyen-Orient… »

« C'est celui qui dit qui y est… » disent les enfants qui ont souvent raison ! Parce qu'en matière de déstabilisation des Proche et Moyen-Orient, il n'est pas besoin de sortir d'Harvard pour savoir que les Etats-Unis sont l'un des responsables majeurs des guerres régionales, depuis qu'ils ont mis la main sur les réserves pétrolières saoudiennes avec la signature du Pacte du Quincy (14 février 1945) et depuis la fondation d'Israël – « ce petit pays de merde qui emmerde la planète entière » pour reprendre les propres termes de l'ambassadeur Daniel Bernard (1)-, favorisant colonisations, occupations et répressions dans les Territoires palestiniens grâce à la bienveillante tutelle évangélisto-sioniste américaine.

Par conséquent, les dernières élucubrations de la Maison Blanche à l'encontre de l'Iran prêteraient plutôt à sourire si elles ne constituaient la plus grossière des provocations destinées à augmenter la tension dans une région qui n'en a vraiment pas besoin ! En mai 2018 – et tout aussi unilatéralement – les Etats-Unis ont décidé de sortir de l'accord international sur le nucléaire iranien en adoptant de nouvelles sanctions économiques renforcées à l'égard de Téhéran. En novembre dernier, ils ont annoncé clairement vouloir mettre en place un embargo absolu visant à empêcher l'Iran d'exporter la moindre goutte de pétrole.

Adoptées pour six mois à la faveur des plus grands clients de l'Iran, les exemptions arrivent donc à terme. A ce jour, l'Iran demeurait le cinquième exportateur mondial, sa production pouvant atteindre 1,7 million de barils/jour, la Chine en absorbant plus d'un tiers devant l'Inde (20%). Les dérogations de la Maison blanche étaient seulement destinées à la stabilisation du prix du baril avant les élections de mi-mandat du 6 novembre 2018. Pour compenser une hypothétique disparition du pétrole iranien, Donald Trump a d'ores et déjà fait appel à la très servile Arabie saoudite pour « stabiliser le marché ». La monarchie wahhabite en a, aussitôt profité pour couper quelques têtes en toute impunité… L'Irak s'est dit aussi prêt à augmenter ses exportations pour répondre aux injonctions de Washington.



De gauche à droite : John Bolton, Mike Pompeo, Donald Trump et Mike Pence

Sachant que la Chine importe quelque 6% de son brut d'Iran et que nombre de ses raffineries sont spécialement configurées pour le brut iranien, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a engagé Washington à « adopter une attitude responsable, un rôle constructif et non le contraire », laissant entendre que Pékin continuerait à acheter… iranien. De son côté, Téhéran a dénoncé « l'illégalité » de la décision américaine et menacé de bloquer le détroit d'Ormuz par où transite une grande partie du brut mondial. « *C'est un passage maritime et si nous ne pouvons pas l'utiliser, nous le fermerons* », a averti le général Alireza Tangsiri, commandant de la marine des Gardiens de la révolution.

Et pour détendre davantage l'atmosphère, la Maison blanche a aussi décidé d'inscrire les « Gardiens de la révolution » sur la liste américaine des organisations terroristes. Le statut des « Pasdaran » – le corps des Gardiens de la révolution – est fixé par la constitution iranienne : l'armée régulière est chargée de la défense des frontières tandis que la mission des Pasdaran est d'assurer la protection des institutions de la République islamique. A ce titre, ce corps d'élite dépend directement du Guide la Révolution Ali Khamenei. Bref, c'est un peu comme si le corps des Marines se retrouvait lui aussi sur la liste noire des organisations terroristes ! Aberration totale, nouvelle provocation inutile !

Toujours est-il que les sanctions américaines pénalisent – en premier lieu – le peuple, les petites gens qui ne peuvent se procurer des produits de première nécessité dont bon nombre de médicaments. « L'objectif de Donald Trump est clairement de susciter la pénurie alimentaire afin de générer colère populaire et mouvements sociaux à l'encontre du régime », explique un diplomate européen en poste à Washington ; « selon de vieilles techniques utilisées et toujours améliorées depuis des décennies et plus récemment lors des 'révolutions de couleurs' en Ukraine, Géorgie, Liban, etc. Washington cherche à reproduire ce qui a permis d'enfoncer l'URSS durant les années quatre-vingt ».

« Victory »

Les administrations américaines successives fonctionnent souvent de manière unidimensionnelle, fétichiste, sinon infantile. Ainsi, la grande, sinon l'unique source d'inspiration actuelle de la Maison Blanche, du Département d'Etat et du Pentagone est – selon différentes sources à l'intérieur du système lui-même – le livre de Peter Schweizer, un politologue de deuxième zone : Victory – The Reagan Administration's Secret Strategy that Hastened the Collapse of the Soviet Union, paru en 1994. Plutôt médiocre, ce livre de journaliste énumère les techniques qui, selon son auteur, ont permis à l'administration Reagan d'abattre l'URSS. Au nombre de trois, elles sont sans surprise : des « sanctions économiques extrêmes » pour affamer les populations ; une course effrénée à l'armement pour capter l'énergie industrielle au détriment du développement économique et social ; enfin, une incessante campagne de communication pour diffamer l'ennemi.

C'est le directeur de la Fondation pour la défense des démocraties (FDD) (2) lui-même qui le confirme : « j'ai conseillé la lecture de « Victory » à Miky Pompeo qui en a fait son livre de chevet qui est devenu le guide de toute l'administration. Oui Victory, dont le titre est terriblement programmatique s'est imposé comme la bible de l'équipe Trump. C'est formidable ! ». Récemment, la directrice du ministère israélien des Affaires étrangères a dit textuellement : « la Fondation pour la défense des démocraties est l'une de nos meilleures vitrines dans le monde… ». En fait, le concept central du livre de Peter Schweizer est des plus simplistes, pour ne pas dire simplet : « sanctions extrêmes », avec lesquelles il s'agira de couper les vivres à un pays – y affamer la population – pour y créer un mécontentement social susceptible de provoquer un changement de régime.

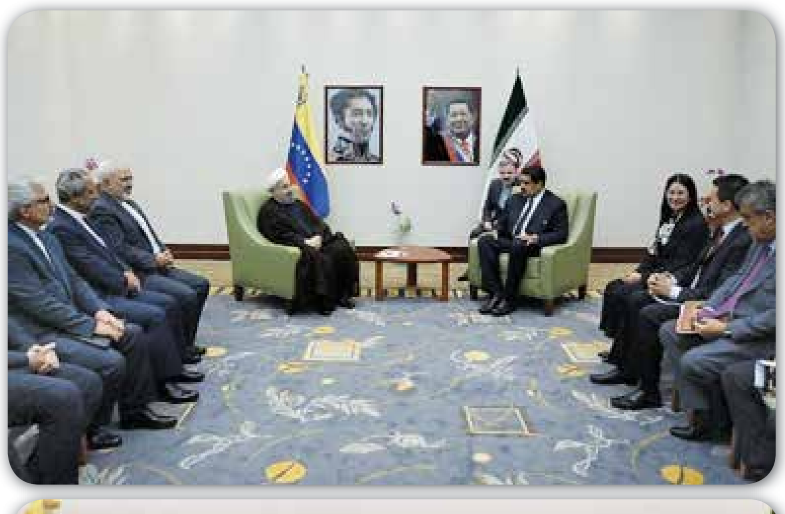
Si l'Iran est bien la cible actuellement prioritaire de la Maison Blanche, d'autres pays sont dans le collimateur américain : principalement ceux qui n'acceptent pas le diktat économique et politique des Etats-Unis. Dans cette perspective, Washington s'efforce d'appliquer, depuis une dizaine d'années, un nouveau « Plan Condor » destiné à refaire de l'Amérique latine son arrière-cour docile, pourvoyeuse de matières premières et de débouchés commerciaux. Après avoir favorisé un coup d'Etat constitutionnel contre Dilma Rousseff et Lula au Brésil, la Maison Blanche veut maintenant la peau du Venezuela et de tout autre régime latino-américain qui ne partagerait pas ses priorités.

Abattre la révolution bolivarienne

Contrairement à ce qu'avaient annoncé les médias américains, au Venezuela le carnaval a bien eu lieu ! Mais les agences américaines de renseignement n'en poursuivent pas moins leur travail de désinformation, de harcèlement et d'appel à la violence… une campagne d'envergure qui a commencé sous la présidence d'Hugo Chavez (20 décembre 1999 – 5 mars 2013). Washington n'a eu de cesse de chercher à abattre la révolution bolivarienne et ses acquis sociaux en matière de santé, d'éducation et de logement. Jusqu'à maintenant, ces avancées ont permis de contrer les ingérences américaines en assurant un soutien populaire durable à Hugo Chavez et à son successeur Nicolas Maduro.

Comme pour l'Iran, Washington cherche à empêcher toute exportation du pétrole vénézuélien, mais c'est sur le front de la communication que les Spin-Doctors de la Maison Blanche ont lâché les chiens. L'une des ingérences américaines les plus emblématiques a été la création d'un imposant réseau de communication basé notamment sur la chaine de télévision Telesur et conjointement de RadioSur. A partir de ces stations s'est développé un réseau très ramifié de télévisions et radios locales dans tout le pays. Sur le modèle de ceux d'Hollywood, un studio national de cinéma a été créé dans la capitale. Ainsi chaque semaine est produit un nouveau téléfilm vénézuélien anti-gouvernemental critiquant la nationalisation des champs pétroliers et d'autres productions, en vantant le mode de vie américain.

Après la mort de Chavez, cette pro-





Le président iranien Hassan Rouhani (à gauche) rencontre son homologue du Venezuela Nicolas Maduro

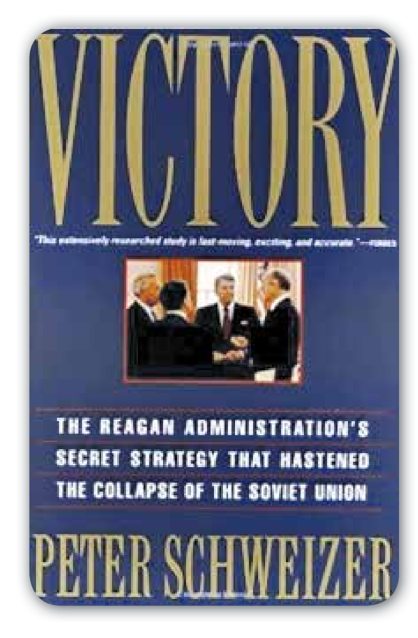
ER LES PEUPLES D'IRAN, DU CEUX QUI OSENT LUI RÉSISTER…



Trump et ses va-en-guerre néocons (Bolton, Pompeo et Gina Haspel) au Tribunal pénal international ! Photo DR

pagande de guerre s'est intensifiée contre son successeur Nicolas Maduro. Décidant que le moment était venu de renverser le régime, Washington allait mobiliser tout son arsenal de déstabilisation, à commencer par les groupes para-militaires colombiens chargés de s'infiltrer dans le pays (avec l'aide des Delta-Forces basés à Panama) pour y multiplier les sabotages économiques et des attentats d'intimidation. Les cyber-attaques aussi ciblèrent, à de maintes reprises, les centrales informatiques des administrations et des grandes sociétés du pays.

S'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre vénézuélien des Affaires étrangères Elias Jua devait dénoncer le rôle des médias étrangers mettant en œuvre de massives campagnes de communication destinées à renverser le président Maduro. Il expliquait que « plusieurs personnalités médiatiques du monde des arts et du cinéma, qui savent à peine où se trouve le Venezuela, ont été mobilisées pour dénigrer le gouvernement Maduro », notamment durant la dernière cérémonie de remise des Oscars…



Prenant l'exemple de CNN, le ministre a expliqué comment cette chaine optimise les commentaires et les séquences négatives à l'encontre du gouvernement Maduro, n'hésitant pas à dénaturer des événements, notamment en décrivant des manifestations dites « paisibles » alors qu'elles s'en prennent violemment aux infrastructures urbaines et aux forces de sécurité. Les manifestants de l'opposition ont déployé des herses métalliques et des clous sur les routes, provoquant ainsi de multiples accidents de la circulation. Ils s'en sont pris particulièrement aux « motorizados », les coursiers à moto qui acheminent en urgence des biens et des médicaments par la route ; ces derniers étant considérés comme fidèles aux autorités.

Bien-sûr, CNN et les autres grands médias internationaux ne s'intéressent pas à ces réalités, ni aux efforts du président Maduro pour établir un dialogue avec l'opposition et les officines qui organisent les campagnes de désobéissance civile. Qu'on ne s'étonne pas alors que des correspondants de CNN, mais aussi d'Associated Press, de Reuters, de l'Agencia Efe et de l'AFP – la plupart alignés sur les positions de Washington – aient été expulsés pour diffusion de fausses nouvelles ! Le gouvernement Maduro a fait tout son possible pour contrecarrer cette propagande hostile – provoquant l'ire de Washington qui a menacé, à plusieurs reprises d'intervenir militairement au Venezuela. Au jour d'aujourd'hui, le secrétaire d'Etat Pompeo a rappelé qu'« au Venezuela, l'option militaire est toujours sur la table… »

Une récente déclaration du sénateur républicain John McCain s'apparente à une déclaration de guerre : « nous devons être prêts à utiliser la force militaire pour entrer au Venezuela et établir la paix là-bas ». Le sénateur a souligné que l'opération pourrait impliquer des soldats colombiens, péruviens et chiliens. En outre, il a souligné que des « leaders démocratiques » sont entièrement prêts à assumer la responsabilité de gouverner le Venezuela avec le plein consentement de Washington et de lui « donner la liberté ». McCain a également expliqué pourquoi les États-Unis ont besoin de « marionnettes démocrates » dans ce pays : il s'agit avant tout de garantir la livraison rapide d'hydrocarbures en Amérique du Nord. Les livraisons de pétrole en provenance d'Afrique du Nord et du Proche-Orient prennent généralement 45 jours, contre seulement environ 70 heures à partir de Venezuela.

Étouffer définitivement cuba

Le 24 avril dernier, l'administration a décidé d'ajouter cinq autres entreprises cubaines sur la liste noire des entités interdites aux Nord-américains à cause du blocus instauré en…1962 ! Parmi ces entreprises dont la liste atteint presque 200 firmes, figurent la compagnie aérienne Aerogaviota, les hôtels Santa Isabel, dans la vieille Havane, El Caney et Melia Marina dans la station balnéaire de Varadero et la station de plongée Marina Gaviota. Il s'agit de la troisième mise à jour de cette liste noire en vigueur depuis 2017. A cette date, l'administration Trump a décidé d'interdire aux ressortissants nord-américains toute transaction financière avec les entités figurant sur cette liste.

Cuba a dénoncé le caractère arbitraire de cette liste qui comprend une diversité d'entreprises, soi-disant liées au secteur de la défense et de la sécurité nationales (3). Le 17 avril dernier, John Bolton, conseiller à la sécurité nationale des États-Unis, a annoncé à Miami de nouvelles restrictions sur les voyages et les virements bancaires à destination de Cuba et menacé d'adopter de nouvelles mesures contre Cuba. Ce même jour, le secrétaire d'État, Mike Pompeo, a annoncé à Washington l'activation – à partir du 2 mai prochain – du chapitre III de la loi Helms Burton, suspendu jusqu'à présent, depuis l'approbation de ladite « loi de mars 1996 ». Washington a ainsi donné le feu vert aux ressortissants américains pour attaquer devant les tribunaux fédéraux les entreprises ayant réalisé des gains grâce à des sociétés nationalisées dans les années 60 par le gouvernement cubain.

Dès le 2 mai 2019, l'administration américaine pourra en application du titre III de la loi Helms-Burton, engager des poursuites judiciaires contre les sociétés étrangères, notamment françaises (Bouygues entre autres), présentes à Cuba. La loi Helms-Burton, de portée extraterritoriale, a été promulguée en 1996 sous la présidence de Bill Clinton. Son titre III ouvre la voie à la poursuite devant les tribunaux fédéraux américains des entreprises soupçonnées de « trafiquer » des biens ayant appartenu à des ressortissants américains (ou à des exilés cubains ayant acquis depuis la nationalité américaine). Il s'agit des biens nationalisés par le régime de Fidel Castro après la révolution de 1959 dans l'île des Caraïbes.

Beaucoup de sociétés européennes ont investi à Cuba et pourraient être contraintes de quitter l'île sous peine de se voir sanctionnées aux États-Unis. Les activités de « trafic » comprennent les investissements dans des biens nationalisés, la détention d'un intérêt légal sur ces biens ou la réalisation d'affaires directes avec ces biens, la gestion ou la location de ces biens. Le texte définit comme « faisant du trafic » quiconque participe à une activité commerciale dans laquelle il utilise un bien nationalisé ou en tire un profit quelconque.

La loi Helms-Burton est surnommée « Bacardi Bill » par des juristes, car elle a été rédigée par les avocats de Bacardi, une entreprise productrice de rhum exilée aux États-Unis après avoir été nationalisée. Bacardi mène une guerre sans merci contre son rival, le groupe français Pernod Ricard. Alors que le rhum Havana Club – propriété d'une co-entreprise détenue par l'État cubain et Pernod Ricard – est fabriqué à Cuba, le rhum Bacardi est fabriqué à Porto Rico. Depuis 1996, le titre III de la loi avait été suspendu par tous les présidents américains. Sa réactivation a plusieurs objectifs : empêcher la présence des investissements directs d'entreprises étrangères à Cuba, alors que les entreprises américaines ne peuvent pas y investir du fait de l'embargo ; imposer l'extraterritorialité du droit américain sur le plan international (comme en Iran), asphyxier économiquement l'île pour renverser le régime castriste ; satisfaire enfin aux exigences des exilés cubano-américains installés en Floride, un État clé pour l'élection présidentielle américaine de 2020.

Réaction timide de l'Union européenne : les 28 menacent Washington de représailles en cas de sanctions contre les investissements européens. « La décision des États-Unis (…) aura un impact important sur les opérateurs économiques de l'UE à Cuba (…) et ne peut que mener à une spirale inutile de poursuites judiciaires », ont déclaré la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström et la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini. « L'Union européenne sera contrainte d'utiliser tous les moyens à sa disposition » pour protéger ses intérêts, avaient-elles averti auparavant dans un courrier en date du 10 avril, adressé au secrétaire d'État américain, Mike Pompeo. Parmi ces moyens, le recours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est envisagé, les sanctions américaines étant contraires à son règlement.

Bolton, Pompeo et Netanyahou à la CPI

En violant toute espèce de droit international, en piétinant les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, les Etats-Unis ont pris la responsabilité de mettre par terre le multilatéralisme politique et économique au nom de leurs seuls intérêts : faire de l'argent, le plus possible et le plus rapidement possible. Corollaire de cette posture consumériste et isolationniste : une dérégulation totale prônant « la guerre de tous contre tous » au mépris de tous les engagements internationaux passés. Du reste, ce drôle de président a aussi retiré les Etats-Unis du traité INF concernant les Forces nucléaires intermédiaires et, tout dernièrement, du traité international sur le commerce des armes. Le message est parfaitement clair !

Cerise sur le gâteau : le 1er juin 2017, Donald Trump tourne le dos à la planète et à la réalité du réchauffement climatique en décidant du retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris sur le climat. Fruit de nombreuses années de tractations laborieuses entre près de 200 pays et entités différentes, ce texte issu des négociations de la conférence COP-21 vise à limiter sous les 2°C l'augmentation de la température moyenne sur Terre, provoquée par l'activité humaine. Mais visiblement, le sort de la planète n'intéresse pas Monsieur Trump dont la seule obsession semble être sa réélection.

Par ailleurs, ayant donné son accord à l'annexion israélienne du plateau du Golan (territoire syrien), Donald Trump – qui a fait transférer l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem – soutient inconditionnellement le criminel de guerre Benjamin Netanyahou. Là encore les priorités électorales l'emportent sur toute autre considération : plus du quart de l'électorat de Trump est évangéliste donc en faveur du « Grand Israël » et résolument contre toute espèce d'Etat palestinien. Du reste, Donald Trump n'a pas ménagé ses efforts pour faire réélire Netanyahou qui veut instaurer – par tous les moyens – un « Etat juif », entité théologico-politique fondée sur l'appartenance religieuse en comparaison de laquelle l'apartheid sud-africain fut une douce plaisanterie…



Président Bill Clinton signant en 1996 la loi Helms-Burton à la Maison-Blanche, entouré de membres importants de l'extrême droite anticubaine de Miami

Quel monde !

Pour beaucoup moins que tout ce qui précède, John Bolton, Mike Pompeo et Benjamin Netanyahou, sinon Donald Trump lui-même mériteraient mille fois d'être traînés devant La Cour pénale internationale (CPI) afin de répondre de leurs crimes ! Comme aurait pu le dire Daniel Bernard des Etats Unis : « un grand pays de merde, qui emmerde la planète entière ».

Notes

1. Libération, 20 décembre 2001.

2.. FDD : ce machin a été initié par la secrétaire d'Etat Madeleine Albright au début des années 2000. Organiquement lié à l'AIPAC – le lobby pro-israélien américain – ce pseudo Think-tank milite depuis plusieurs années pour un durcissement des sanctions contre l'Iran.

3.. Gramma – International. La Havane, 12 avril 2019.

*Richard Labévière est le rédacteur en chef du magazine en ligne Proche et Moyen-Orient.ch

Proche et moyen-orient.ch
29 avril 2019

Troisième tentative ratée pour Jean-Michel Lapin, est-ce la fin du Parlement !

Le Parlement haïtien est-il en passe de faire harakiri ? Après l'acte 3 qui s'est joué au Sénat de la République le jeudi 30 mai 2019 relatif à la ratification du Premier ministre nommé, Jean-Michel Lapin, c'est la question que l'on se pose. Certains, en effet, ne voient pas par quelle voie les responsables de cette institution vont passer afin de mettre un terme à la crise profonde que traverse le Corps législatif. L'action posée par les quatre sénateurs de l'opposition n'est qu'un énième épisode d'un feuilleton qu'on pourrait qualifier de : chronique d'une fin annoncée. La fin pour le Parlement sous sa forme actuelle. Mais aussi la fin de l'aventure Lapin, Premier ministre nommé. C'est une péripétie de plus. Et un débordement de trop. Une provocation supplémentaire. Et dans cette grave crise structurelle, politique et institutionnelle, si les protagonistes immédiats sont les premiers responsables, c'est l'ensemble des acteurs politiques et des élites haïtiennes qui porteront les responsabilités de ce qui pourrait arriver au Parlement.

En tout cas, le moins qu'on puisse dire, le chemin pris par le Sénat qui est déjà menacé de suppression par plusieurs Commissions de travail, entre autres, la Commission parlementaire pour l'amendement de la Constitution présidée par le député Thierry Tardieu et la dernière en date la Commission présidentielle des Etats généraux sectoriels de la Nation. Les deux proposent à ce que le pays revienne au système politique monocaméral, dans ce contexte précis, peut être la Chambre des députés en ferait les frais tant qu'elle aussi est dans l'œil du cyclone. D'ailleurs, certains députés proches de la présidence de la République semblent déjà opter pour cette solution radicale en menaçant de se démettre de leur mandat afin de favoriser, selon eux, une sortie de crise. Mais, comment sommes-nous arrivés à ce point de quasi non retour dans la gestion politique du Parlement ? C'est un ensemble de facteurs politico institutionnels qui ont permis cette descente aux enfers. Jovenel Moïse, Antonio Chéramy dit Don Kato et tous les autres ne sont que les fruits de cette dérive sociétale qui a plongé le pays dans ce bas fond. Ils n'ont pas pris d'assaut les institutions, ni le Palais national ni le Sénat.

Ils y sont entrés par la grande porte.

Par la voie royale, dirait l'autre. Certes, les scrutins par lesquels ils ont été élus sont sujets à caution. L'élection de Jovenel Moïse a même été contestée par plus d'un et ce jusqu'à aujourd'hui. Mais la preuve est faite qu'en dépit de tout, l'opposition s'est montrée incapable de le renverser. En clair, rien ne dit que cette opposition aurait eu un autre comportement vis-à-vis de ces institutions. Ou elle se comporterait différemment de la manière dont Jovenel Moïse s'enlise dans les méandres et les rouages de l'Etat. Quant au sénateur de l'Ouest, Don Kato, devenu le leader incontesté et incontestable du moment à la faveur de l'incapacité du Président Jovenel Moïse à comprendre le fonctionnement des institutions dont il est censé être le garant de leur bon fonctionnement, il ne fait que tirer sur une ambulance transportant un cadavre déjà en totale décomposition.

Les quatre sénateurs de l'opposition qui ont opéré un déménagement sauvage et tout aussi spectaculaire du Sénat n'ont rien fait de répréhensible. Ils font exactement tout haut et visiblement ce que toute la société rêve tout bas de faire de l'actuel Parlement. Très peu dans l'opinion pour ne pas dire personne ne pense vraiment que ce Parlement sert aujourd'hui à quelque chose. Bien au contraire ! Budgétivore,



Les quatre sénateurs de l'opposition se sont introduits sur leur lieu de travail avec la ferme intention non pas de travailler mais justement d'empêcher tout le monde de travailler

inefficace et noyé d'élus incompétents, ce Parlement signe pratiquement son arrêt de mort. Ce qui est arrivé au Sénat est le résultat de plus de trois décennies d'enfantillage politique, de non sens et de non gouvernance en Haïti. Et à notre avis, si cette dernière sortie de Don Kato et son groupe est le premier test grandeur nature pour voir jusqu'où on peut continuer à traîner encore ce pays, ses institutions et ses Administrations dans la boue, on prend le pari qu'il ne sera pas le dernier. Car, malheureusement le Sénat ou le Corps législatif en général n'est pas l'unique institution qui ne sert pas à grand-chose en Haïti.

Sinon qu'à servir de forteresses imprenables pour la corruption, le trafic d'influence, pour des analphabètes où seuls les plus malins, les plus audacieux et les « grandes gueules » y ont accès de manière tout à fait légale et quasi permanente. Tout le monde le sait, le dit et le constate, la quasi-totalité des parlementaires sont des gens de réputations louches et douteuses. Une grande partie d'entre eux n'a aucune formation intellectuelle et encore moins n'est préparée à la gestion des affaires publiques ou républicaines. Beaucoup y trouvent refuge justement pour se mettre à couvert ou à l'abri de la justice qui cherche à leur demander des comptes. Un nombre considérable de ces très honorables sénateurs ou députés du peuple ne cherche que la couverture du parapluie de l'immunité pour échapper à la foudre de la justice. Ce sont des dealers en tout genre. Mais ce sont eux qui ont voix aux chapitres. Ils peuvent se faire élire ou tout bonnement acheter leur élection. Et pour cause. Ils disposent de moyens considérables et donc assez dissuasifs. Au Parlement, les honnêtes citoyens demeurent une denrée rare. Ils sont ultras-minoritaires et se perdent dans la masse. Leurs actions sont inefficaces. Elles sont inaudibles.

Depuis 1987, de scrutins en scrutins, les choses n'ont pas évolué et la médiocrité perdure d'une législature à l'autre. Alors, le peuple qui n'a nul autre choix s'accroche à ces individus qui n'ont aucune idée du rôle d'un Parlement, des Assemblées (Sénat et Chambre des députés), d'un parlementaire, etc. Aujourd'hui, que ce soit au Sénat, que ce soit à la Chambre des députés, tous travaillent à la destruction de leur propre institution. Tout naturellement, ces parlementaires se font les complices du pouvoir exécutif qui, de Jean-Bertrand Aristide à Jovenel Moïse, n'a jamais travaillé pour relever Haïti du plancher où il est accroupi, voire le hisser à un plus haut niveau ou même penser le mettre sur un piédestal de dignité. L'entêtement de tous les locataires du Palais national pour s'imposer comme l'ultime force politique du pays a causé le plus grand tort aux institutions haïtiennes à commencer par la présidence de la République elle-même. L'attitude du Président Jovenel Moïse dans le bras de fer qui l'oppose au Groupe des quatre (G4) sénateurs de l'opposition témoigne de cet esprit belliqueux et ignorant du concept de la bonne gouvernance.

Ils croient tous qu'à partir du moment où ils sont au Palais national ils sont les seuls à pouvoir décider et surtout à avoir raison. Le Président a parlé ou le Président a décidé, point barre ! Nous sommes dans cette arrogance de gouvernance à l'ancienne, archaïque qui croit que seule la volonté du Président suffit à mettre tout le monde aux pas. Les spectacles auxquels le monde entier assiste au Sénat depuis la nomination de Jean-Michel Lapin à la Primature sont le résultat d'un pouvoir qui croit encore qu'il est toujours le plus fort. Or, nous ne sommes plus dans l'ancien temps. L'ancien système dictatorial. Une époque révolue. Certes le Président de la République dispose des prérogatives constitutionnelles que personne ne lui conteste. De même que le Pouvoir législatif a ses propres attributs constitutionnels qu'il entend faire respecter suivant les circonstances par les moyens dont il dispose.

Dans les confrontations qui opposent le Président Jovenel Moïse et le sénateur Antonio Chéramy et ses amis au Sénat à propos de la ratification du Premier ministre nommé Jean-Michel Lapin, certains peuvent dire tout ce qu'ils veulent. Il y a pourtant un fait qui met tout le monde d'accord, c'est la présence du ministre de la Justice et de la Sécurité Publique Jean Roudy Aly qui est le véritable point d'achoppement. Les sénateurs de l'opposition qui, certes, jouent à fond sur le refus du chef de l'Etat de laisser tomber le ministre contesté de la liste pour attirer davantage la sympathie de l'opinion, ont découvert le point faible du Président Jovenel Moïse. Il est suffisant et orgueilleux. Il croit en son égo pour continuer à occuper le terrain politique dans le dossier de la Déclaration de politique générale du Premier ministre. Or, après deux présentations sans succès au Sénat, si le Président était un bon gestionnaire de crise politique, il aurait dû voir qu'en persistant avec son ministre de la Justice qui, même au sein des parlementaires progouvernementaux ne fait pas consensus, il ne fait qu'ouvrir un boulevard pour l'opposition en général et le Groupe des quatre en particulier.

Puisque cette minorité trouve là un bon ingrédient pour mettre la ratification du Premier ministre en danger. Les sénateurs de l'opposition ne sont pas bêtes. Ils savent qu'ils sont ultra-minoritaires et que leur chance de réussir à faire échec à Jean-Michel Lapin est de venir jouer sur le terrain du Président de la République. Sachant que chaque échec au Sénat du Premier ministre nommé est une formidable plateforme de communication pour l'opposition et une perte de confiance de l'opinion publique dans le locataire du Palais national qui semble être incapable d'influencer ses partisans au Parlement. De plus en plus affaibli dans le dossier de Lapin, Jovenel Moïse est comme paralysé politiquement. En se laissant guider par son orgueil, il met par la même occasion le reste de son mandat en péril puisque, vu le contexte, pas sûr qu'il pourra faire porter le chapeau aux seuls quatre malheureux sénateurs de l'opposition. Alors même qu'il dispose d'une majorité relative à la haute Chambre. Et comme nous l'avons écrit la semaine dernière, Jovenel Moïse est fort peu soutenu dans ce duel par le Président du Sénat Carl Murat Cantave et par sa majorité.

Donc, les chances pour que Jean-Michel Lapin soit officiellement investi des pouvoirs constitutionnels demeure très mince. En tout cas au Sénat. Il faut aussi souligner qu'il y a beaucoup de maladresses dans ce dossier de ratification. Si c'est quasi certain qu'au Sénat le G4 n'est pas seul pour faire échec au projet du chef de l'Etat, puisque de plus en plus les langues se délient au Bicentenaire, certains, du Premier ministre est au point mort au Sénat, le Dr Carl Murat Cantave au lieu de chercher à calmer les nerfs des sénateurs Ricard Pierre, Evalière Beauplan, Nènel Cassy conduits par Antonio Chéramy, c'est par une véritable provocation que le Président du Sénat répond à la bande des quatre.

Pire, Carl Murat Cantave menace les sénateurs de l'opposition de recourir à la force si nécessaire pour organiser la séance de ratification. Alors que ces derniers attendent une convocation pour une Conférence des Présidents afin de débattre de la faisabilité de cette troisième séance, c'est dans la presse qu'ils apprennent que Cantave a invité le chef de la Police nationale, Michel-Ange Gédeon, à venir le rencontrer à son bureau au Sénat afin de mettre au point la stratégie de sécurité pouvant permettre la tenue de la séance. Sans attendre, les sénateurs eux aussi sont montés au créneau pour dire tout le mal qu'ils pensent de la décision du Président du Sénat sans pour autant dévoiler



Ils se sont mis à démolir tout ce qui constitue le mobilier de la salle des séances et le compartiment réservé aux membres du bureau du Sénat et au gouvernement

aujourd'hui, cherchent à comprendre l'attitude belliqueux du Président Carl Murat Cantave juste avant de lancer le processus pour une troisième tentative de séance pour la ratification du Premier ministre. En effet, tout le monde connaît le proverbe « c'est avec du sirop qu'on attire les fourmis, pas avec du vinaigre ». Or, pendant que le processus de Déclaration de politique générale leur plan en réponse à la décision suicidaire de Carl Murat Cantave. Selon les déclarations de celui-ci, si nécessaire, il fera intervenir à l'intérieur même de l'enceinte du Sénat les forces de l'ordre afin de neutraliser les fauteurs de troubles (sénateurs de l'opposition) qui tenteraient de perturber ou d'empêcher le bon déroulement de la séance

suite à la page(15)

Argentine, mai 1969 : le soulèvement !



Par ACAF *

L'Argentine a été en 1969 le théâtre de luttes historiques dont on célèbre le cinquantenaire. , qui a aujourd'hui 50 ans. Sous la dictature d'Onganía , qui s'était autoproclamée "Revolución Argentina", instaurée en 1966, on a vu se soulever successivement Corrientes (Correntinazo), Rosario (Rosariazo) et Cordoba (Cordobazo).

À Corrientes, en réaction à la privatisation du restaurant universitaire entraînant une augmentation de 500% du prix du ticket (et du coût de la vie en général), une grande manifestation étudiante avec des grèves, des marches et une soupe populaire organisée par la CGT, a lieu le 15 mai avec la solidarité des travailleurs et du peuple en général. Ils doivent faire face à une répression policière brutale, qui tue l'étudiant Juan José Cabral et fait de nombreux blessés et arrêtés. La "marche du silence" en hommage à Cabral a lieu en même temps que la grève générale et avec la solidarité de toute la société de Corrientes.

À Rosario, le 17 mai, les étudiants organisent, en signe de protestation contre la répression à Corrientes, une marche à travers le centre-ville. La police réprime avec une extrême dureté, tuant l'étudiant Adolfo Bello. Le 21, une "marche silencieuse" est organisée en son honneur, à laquelle se joignent des ouvriers et des lycéens. Face à la nouvelle répression, des barricades sont érigées et il y a des combats de rues. Les étudiants occupent temporairement la radio LT8. La police assassine l'étudiant et apprenti Luis Blanco, âgé de 15 ans. Le 22, la police étant débordée, le gouvernement déclare Rosario "zone d'urgence" sous le commandement de l'armée. Dans ce cadre, une grève générale massive est décrétée pour l'enterrement de Blanco. Dans les jours qui suivent, de nouvelles manifestations ont lieu à La Plata et Tucumán (mort du travailleur Angel Reartes).

Le Cordobazo trouve son origine dans le décret d'Onganía qui supprimait le "samedi anglais" (ce qui signifiait une réduction de 10% du salaire) et devait entrer en vigueur en juin. Mais aussi en solidarité avec les mouvements précédents et en protestation contre la répression et les morts qu'elle a causées. La CGT, divisée en "CGT Azopardo" ("légaliste", soutenant le gouvernement) et "CGT de los Argentinos" (opposante et combative) s'unit contre cette mesure sous la pression de la base.

À Cordoba, les syndicats SMATA (métallurgistes) et UTA (transport, tous deux fidèles à la CGT Azopardo), dirigés respectivement par Elpidio Torres et Atilio López, rejoignent LUZ et FUERZA (CGT de los Argentinos) dirigé par Agustín Tosco. Ils déclarent une grève active le 29 mai, à laquelle les étudiants de l'Université nationale et de l'Université catholique, très sensibilisés par le Correntinazo et Rosariazo, se joignent massivement. Et les habitants de la ville, qui depuis les terrasses et les balcons lancent des projets (même des pots de fleurs !) contre la police.

Le débordement commence avec la mort de Máximo Mena (SMATA), abattu par un policier.

« Le nombre et la mobilité des manifestants ont conduit la police à manquer de gaz lacrymogène et de carburant pour les véhicules en un peu plus de deux heures. Dans ce dernier cas, les dépôts se trouvaient dans le quartier d'Alberdi sous contrôle étudiant. La cavalerie, en revanche, s'était révélée inutile contre la tactique des grévistes (des billes de roulements éparpillées dans les rues faisaient tomber les chevaux) et ne serait plus utilisée. Face à cette situation, à 13 heures, la police s'est retirée de la ville et s'est réfugiée dans le Cabildo (mairie) et dans la caserne de la Garde d'infanterie. À ce moment-là, environ



150 blocs couvrant presque tout l'ouest de la ville avaient été pris ». Au cours de cette trêve de 4 heures, plusieurs bâtiments symboliques du pouvoir, des agences commerciales internationales et même la confiserie "Orientale", lieu de rencontre traditionnel de l'élite cordobaise, sont incendiés. L'interventeur fédéral de la province appelle alors l'armée, qui commence à agir à 17 h 30 et décrète immédiatement le couvre-feu. Les manifestants ne le respectent pas : ils se replient dans les quartiers, érigent des barricades, stockent des projectiles, cassent des générateurs électriques... À 20 heures, Luz y Fuerza coupe la lumière de la ville. L'armée parvient à écraser SMATA et Luz y Fuerza, à faire des jugements sommaires et à emprisonner les chefs, mais c'est seulement dans la nuit du 30 qu'elle elle parvient à prendre le dernier bastion : l'hôpital de Clínicas.

Ce fut une insurrection généralisée dont Sanchez Lahoz, qui est intervenu à la tête du IIIème Corps d'armée, dit : « ...il me semblait être le chef d'une armée britannique lors des invasions anglaises. Les gens jetaient de tout depuis les balcons et les toits ». Finalement, ces mouvements ont réussi à changer lentement l'attitude de la dictature : Onganía est remplacé par Levington et celui-ci par Lanusse, qui ouvre le processus électoral qui se concrétisera en 1973.

***Assemblée de Citoyens argentins en France 29 mai 2019**
Traduit par Fausto Giudice
Tlaxcala 31 mai 2019

La mémoire au service des luttes : Alamamy Samory Touré



Par : FUIQP & Alain Saint-Victor

Il y a 119 ans, le 2 juin 1900, l'Almamy Samory Touré décédait. Ce fondateur de l'empire Wassoulou (empire précolonial) est considéré comme le plus grand résistant à la colonisation française en Afrique de l'Ouest.

Né en 1833 dans ce qui allait devenir la Guinée actuelle, Samory se fait rapidement remarquer pour ses capacités dans le maniement des armes. Il est alors nommé chef de guerre par son peuple, les Camara, en 1861. Il fonde alors une armée et s'évertue à construire un État stable. Il se convertit à l'Islam et prend le titre d'Almamy qui fait de lui le porteur des pouvoirs temporel et spirituel.

Conscient de l'approche des colonisateurs français, il négocie avec les Anglais l'achat d'armes à feu. À la fin de la décennie 1870, les colonisateurs français commencent leur conquête de l'Afrique de l'Ouest. Samory s'engage dans la résistance et refoule, en février 1882, une attaque de l'armée coloniale.

Après quatre années de combat, Samory est contraint de reconnaître la supériorité de l'armement français. Il signe en 1886 un traité de paix qui reconnaît une zone d'influence pour la France sur la rive gauche du Niger. Il se consacre alors à mieux organiser son armée afin de reprendre la résistance. Un an plus tard l'armée de Samory compte plus de 30 000 hommes et est organisée en compagnies. La cavalerie compte plus de 3000 combattants.

En mars 1891, les troupes co-



loniales violent le traité et lancent une attaque contre l'armée de Samory. Celui-ci se lance alors dans une guerre de mouvement pour éviter l'affrontement frontal. Après la signature de la convention de Bruxelles en 1890, Samory Touré ne peut plus acheter d'armes aux Britanniques, ce qui affaiblit fortement ses troupes. Cette convention officiellement interdisait la vente d'armes en vue d'éradiquer l'esclavage. Dans les faits, elle fut une aide directe au colonialisme français. Les troupes françaises prennent alors le dessus et Samory est contraint de se replier vers l'Est.

Le 29 septembre 1898, Samory est capturé et exilé au Gabon. Il y meurt en captivité, le 2 juin 1900, des suites d'une pneumonie. Il fut l'adversaire le plus redoutable des Français en Afrique de l'Ouest et à ce titre devient, dans les mémoires populaires, un symbole de la résistance à la conquête. Son arrière-petit-fils, Ahmed Sékou Touré reprit le flambeau de son ancêtre en s'opposant à De Gaulle et en exigeant l'indépendance de la Guinée.

Repose en paix, frère et camarade. La résistance n'a jamais cessé, elle doit continuer.

Texte : FUIQP (Modifications et ajouts ASV)

Swen Sante se Dwa Ou

SE PA YON PRIVILÈJ

Vil New York vle tout moun gen asirans sante.
Nou ka ede w jwenn yon plan asirans ki pa chè

Ou menm ak fanmi ou ka jwenn aksè pou:

- ☑ Yon Doktè Swen Primè
- ☑ Swen Espesyalize
- ☑ Preskripsyon Medikaman
- ☑ Sèvis Sante Mantal
- ☑ Ospitalizasyon

Rele MetroPlus jodi a, oswa ale nan youn nan biwo kominotè nou yo oswa nan yon lopital NYC Health + Hospitals ki tou pre ou.

1.800.475.6387 METROPLUS.ORG





MKT 19.042hc

Suite de la page (12)

sur la Déclaration de politique générale de Jean-Michel Lapin.

Tout était prévu pour le jeudi 30 mai 2019 au Sénat à 11 heures. Pendant ce temps, dans les médias, la polémique enfle entre Don Kato et Dr Cantave. Chacun va avec son plan de bataille. Si l'on sait tout ou presque sur ce que doit faire la police puisque le Directeur général de cette institution a un peu dévoilé comment ses troupes comptent s'y prendre, histoire sans doute de dissuader les rebelles de s'approcher du périmètre du Parlement, et l'attitude de la police parlementaire qui, elle, est déjà à l'intérieur des murs du Parlement, les sénateurs de l'opposition eux cachent bien leur jeu. Dans la guerre, la meilleure stratégie c'est la surprise, dixit Confucius. Et surprise il y en aura ce jeudi 30 mai 2019 au bord de la mer au bas de la ville de Port-au-Prince. Rassuré de son coup et surtout de la publicité qui a été faite autour de son changement de ton et de comportement, Carl Murat Cantave se voit déjà être félicité et remercié par ceux-là mêmes qui, quelques jours plus tôt, le critiquaient pour le rôle pour le moins douteux qu'il a joué lors des deux précédentes tentatives de séances de ratification.

Deux séances toujours en continuité puisque jamais terminées. Selon le plan de sécurité arrêté de commun accord avec le DG de la police nationale, même la presse ne devrait avoir accès à la salle de séance, c'est dire combien l'enjeu de cette journée était crucial. En effet, si la presse était invitée, elle devrait se contenter de suivre les joutes oratoires des uns et des autres dans une petite pièce annexe et derrière des vitraux pare-balles, autant dire que personne ne devrait rien entendre. Le public non plus n'était pas le bienvenu au Parlement, même le personnel de cette institution était prié de rester chez lui sauf les membres de sécurité et quelques huissiers membres du Protocole. Tout est fin prêt. Le Président du Sénat a lancé son invitation au Premier ministre nommé à venir au Sénat en compagnie de son 3e cabinet formé en moins d'un mois. Sauf que le chef de l'Etat, Jovenel Moïse, y a apporté quelques légères modifications. Dans l'ensemble tout est resté dans l'état. Les ministres « irritants » y figurent toujours et à leur place. En gros, rien n'a changé pour Don Kato et ses amis.

Et le risque est grand pour eux dans la mesure où Dr Cantave, attaqué de toute part par les partisans du pouvoir, semble vouloir relever le défit. Comme prévu, jeudi très tôt, les journalistes se précipitent au Bicentenaire avec l'espoir d'enregistrer la Déclaration de politique générale du Premier ministre. Sauf qu'ils se sont faits devancer par d'autres connaisseurs du lieu. Ce sont les quatre sénateurs de l'opposition. A l'aurore, ils se sont introduits sur leur lieu de travail avec la ferme intention non pas de travailler mais justement d'empêcher tout le monde de travailler. Sans prendre de gants, les G4, Antonio Chéramy, Nènel Cassy, Evalière Beauplan et Ricard Pierre se sont mis à démolir tout ce qui constitue le mobilier de la salle des séances et le compartiment réservé aux membres du bureau du Sénat et au gouvernement. Patiemment, lentement et dans un calme olympien, les quatre se lancent dans une opération qui consiste à déménager le Sénat de la République. Tous les fauteuils, bureaux, tables, chaises, appareils électriques, électroniques, câbles, micros, sonorisation, dossiers, etc, tout, absolument tout a été arraché et jeté de manière sauvage un peu partout dans les jardins du Parlement à quelques mètres de l'Océan Atlantique.

Tout ceci sous les yeux ébahis des agents de sécurité du Parlement et d'autres employés arrivés entretemps sur place. Pendant ce temps, le Président Carl Murat Cantave, lui aussi arrivé pour sa séance, tombe des nues. Il est effaré et effondré. Il vient de réaliser que son projet va finir sa course au fond de la mer des Caraïbes. Puisque la totalité des mobiliers est éparpillé un peu partout sur la pelouse, dans la boue, en plus certains sont inutilisables. Une bonne partie est cassée, détruite. Il ne lui reste plus rien, sinon son bureau en tant que Président du Grand Corps qui n'a pas été touché. D'ailleurs, c'est là qu'il s'est réfugié avec son escorte qui n'en croit pas de leurs yeux. Les badauds et autres curieux alertés par les réseaux sociaux et les radios contournent le dispositif de sécurité mis en place par Michel-Ange Gédeon et assistent de loin à ce spectacle dont ils rêvaient sans jamais oser le faire : déménager le Parlement.

Après avoir mis à nu la salle de séance, les quatre sénateurs assis à l'ombre des cocotiers avec la mer juste en dessous apportant une brise rafraichissante se prêtent aux questions des travailleurs de la presse qui eux aussi, soit dit en passant, étaient sur le choc. Ils ne s'attendaient pas à vivre en direct un tel événement politique ce jeudi 30 mai 2019. Car, après tout, ç'en est un. Pendant que les quatre sénateurs étaient en train de justifier leur acte et leur comportement qu'ils qualifient de défense de la Constitution et des intérêts de la population, les forces de l'ordre qui n'étaient pas encore au courant de l'état de la situation à l'intérieur du Parlement, comme elles avaient reçu de l'ordre s'arrangeaient à boucler tous les accès menant en direction du Parlement. Il fallait montrer patte planche pour passer les cordons de sécurité. D'ailleurs, toute circulation de véhicule était interdite. Sauf pour les voitures officielles et les service de l'Etat. Mais, cela n'a pas pu empêcher qu'une manifestation soit organisée quasiment sous les grilles du Parlement.

Les partisans des sénateurs et de l'opposition plurielle sont venus en grand nombre apporter leur soutien au Groupe des 4 pendant qu'il saccageait les bureaux de l'institution. Pendant que la nouvelle du déménagement du Sénat fait le tour du monde et est diffusé en direct à la télévision, sur les réseaux sociaux, etc, d'autres sénateurs qui n'étaient pas dans le secret des dieux, se précipitent au Parlement. Certains ont eu la chance d'entrer au Sénat avant la manifestation. D'autres n'ont pas eu cette chance. On dirait même qu'ils ont eu une mauvaise fortune. Ils ont été pris à parti, insultés avant de rebrousser chemin. D'autres ont vu les pare-brises de leurs véhicules voler en éclat. C'est le cas du sénateur Ronald Larèche du Nord-Est. Dans ce sauve qui peut, d'autres ont eu le temps de s'échapper parmi lesquels, Hervé Foucand, Onondieu Louis, Joseph Lambert, Garcia Delva et Dieudonne Numa Étienne, la seule femme du Sénat.

Tous se sont fait copieusement insulter par les manifestants aux cris de « men volè yo ». Même les sénateurs déménageurs étaient priés par les agents de sécurité de rester dans l'enceinte du bâtiment tant à l'extérieur la tension montait d'un cran entre les manifestants et les forces de l'ordre qui les empêchaient d'envahir le Parlement dont toutes les issues étaient verrouillées avec de lourdes serrures qui ont résisté aux attaques répétées des manifestants. Enfin, le Président du Sénat qui s'était barricadé dans son bureau en attendant que les choses se calment avait voulu lui aussi vider les lieux, mais il a dû renoncer pour raison de sécurité, sur les conseils de ses gardes du corps. Il est resté cloîtré dans son bureau jusqu'à la fin de la journée. Autant dire devant la volonté manifeste du G4 pour ne pas accueillir Jean-Michel Lapin et son cabinet au Sénat, la séance de ratification a été une nouvelle fois reportée. Somme toute, le Premier ministre n'a même pas pris la peine de descendre au Parlement ce jeudi 20 mai 2019. Avec raison d'ailleurs puisque un membre de son secrétariat privé aperçu devant le Parlement fut agressé par les manifestants.

Entretemps, des sénateurs partisans du Président Jovenel Moïse qui apprennent les nouvelles ne décolèrent pas. Ils ont occupé les médias de grande écoute. Et ont déversé leur colère sur le sénateur Antonio Chéramy et son groupe en les traitant de terroristes. C'est le cas du sénateur Kedlaire Augustin du Nord-Ouest qui eut à déclarer que « Le comportement du groupe des quatre sénateurs de l'opposition radicale, c'est du terrorisme d'Etat ». En guise de réponse, le sénateur du Nord-Ouest, Evalière Beauplan, a laissé entendre sur Radio Vision 2000 « quand on est minoritaire, tout est question de stratégie pour arriver à ses fins ». Quant à l'opposition en général, tous les responsables à un degré divers, même s'il y a eu des nuances, ont applaudi et félicité l'action des quatre sénateurs qui ont tout fait pour barrer la route à Jean-Michel Lapin au Sénat. De MOPOD à FOP en passant par le Parti Pitit Dessalines, Fanmi Lavalas, Secteur Démocratique et Populaire (SDP) sans oublier la Fusion des sociaux démocrates, aucun n'a condamné le sabotage du Sénat par les quatre sénateurs radicaux.

Pour une fois, Dr Schiller Louidor (Fanmi Lavalas et SDP), Edmonde Supplice Beauzile (Fusion), Serge Jean-Louis (FOP et MOPOD) et James Beltis (Petro-Challengers) parlent un même langage. Ils croient tous que le Président Jovenel Moïse est le seul responsable de cette situation. « La bataille se fera de façon séquentielle. Les parlementaires défendent de façon institutionnelle l'immoralité et l'inconstitutionnalité, nous autres nous planifierons la fin de Jovenel. Nous félicitons les sénateurs tout en invitant la population à attendre la suite de l'épisode » a ajouté Schiller Louidor du Secteur Démocratique et Populaire (SDP). En revanche, sans surprise, la Communauté internationale a réagi à travers le Core Group à Port-au-Prince qui est un Forum des principaux pays représentés diplomatiquement en Haïti. Dans un communiqué, le Core Group condamne « Les actes de dégradation commis contre le Sénat » sans pour autant entrer dans les détails. Cette association des Etats à laquelle il faut ajouter les représentants de l'Union européenne et le Secrétaire général des Nations Unies en a profité pour demander aux acteurs « la tenue d'un large débat national, sans pré-conditions, réunissant le secteur politique et le secteur privé ainsi que la société civile ».

Mais, en dépit de tout cela, il reste la question fondamentale. A quand un nouveau Premier ministre constitutionnel en Haïti ? Ou si vraiment les 72 députés pro-Jovenel et alliés mettent à exécution leur projet de rendre dysfonctionnel le Corps législatif, combien de temps le pays restera-t-il sans un nouveau Parlement ? Enfin, l'opposition restera-t-elle les bras croisés en voyant Jovenel Moïse demeurer le seul maitre à bord faute d'un Parlement qui n'existe plus ? En tout cas, si la situation continue ainsi, l'on s'achemine vers une opération de « Parlement Lock » (Parlement fermé) à défaut d'un « pays Lock » (pays fermé), une opération que les quatre sénateurs auront réussie là où l'ensemble de l'opposition a échoué. Tout cela n'annonce rien de rassurant avec un pays déjà livré à l'insécurité et aux gangs armés. Pendant ce temps, la crise politique et institutionnelle en Haïti continue.

C.C

Suite de la page (9)

Haiti in 1915.[151] The U.S. occupied Haiti for 19 years, during which it took financial control of the country and forced Haiti to put 40% of its national income towards foreign debt repayment.[152] The brutal occupation enforced a system of forced labor and murdered thousands of Haitians who resisted the occupying forces,[153] leaving a blueprint for future oppressive regimes. More recently, U.S. neoliberal trade policies towards Haiti have had devastating impacts on the agricultural economy. For example, President Bill Clinton infamously forced Haiti to reduce import tariffs on rice in the 1990s, which resulted in U.S. subsidized rice flooding the markets and destroying the Haitian rice industry — a policy for which Clinton eventually issued a public apology.[154]

V. The Way Forward

Protest leaders and participants' primary demand is for President Moïse's departure, but they are also clear that the solution has to go deeper than a change in leadership, to address the systemic problems and structural violence. Meanwhile, the international community has urged elections as the way forward. In response to the February 2019 protests that shut down the country, the Core Group – composed of representatives from the UN, Brazil, Canada, France, Germany, Spain, the European Union, the United States, and the Organization of American States – issued a statement urging that "change must come through the ballot box".[155] Elections alone are unlikely to result in the kind of systemic change that Haitians demand, however.

Should President Moïse step down, the Haitian constitution provides that his resignation would trigger a caretaker government to hold prompt elections. There is uncertainty in the law about the details, however, as the 1987 constitution was amended in 2012 under controversial circumstances. One of the concerns is the fact that only the French version of the Constitution was amended, while the Haitian Creole version, which is also an official version, was not.[156] As a result, many lawyers in Haiti believe that both versions control. Under the French version, upon a Presidential vacancy the government is led by the Prime Minister and the Council of Ministers, and must organize elections in 60-120 days.[157] Under the Haitian Creole version, the President of the Cour de Cassation (Supreme Court) becomes President and must organize elections in 45-90 days.

Because of the lack of trust in the current administration, civil society groups appear in agreement that if the President resigns, a Cour de Cassation justice should be appointed as President in accordance with the Creole version. The current President of the Court, René Sylvestre, however, was only appointed to the court on Feb. 1, 2019 by President Moïse.[158] As a result, civil society has pushed for an alternate justice on the court to become President. There is also broad civil society agreement that there should be an oversight body, a Conseil National du Gouvernement, with between 11 and 33 members, to apply public pressure on the government to take measures that lead to fair elections and fundamental changes to Haiti's unjust structures. Finally, there appears to be a consensus that it would be impossible to organize fair elections within 90 or 120 days, and that a longer period would be necessary to organize truly participatory elections.

Beyond a transition government, civil society is also pushing for the establishment of a National Conference as way forward. Such a convening would start at the grassroots level, and include representatives from each of Haiti's communal section who would come together to dialogue on the way forward for the country.

VI. Conclusion

Just as the causes behind Haiti's current political crisis are deep and complex, there is no quick or easy way out of the current crisis. If Haiti is to truly achieve stability, the deep-rooted democratic and rule of law deficiencies that have resulted in the exclusion of the impoverished majority will have to be addressed. The question facing the Haiti government, and the international community that has historically played an outsized role in Haiti, is whether the current turmoil will be used as an opportunity to truly invest in systemic change. Until they do, more chaos is likely to follow. It is thus a time of intense uncertainty, but also a time of renewed hope.

REFERENCES

124. Thomas E. Ricks, Remember Haiti?: It's that Big Island near Cuba that no one Likes to Mention, FOREIGN POLICY, Jan. 26, 2011, https://foreignpolicy.com/2011/01/26/remember-haiti-its-that-big-island-near-cuba-that-no-one-likes-to-mention/.

125. Haiti's Eroding Democracy, supra note 57; Anne Beckett & Aaron Richterman, You Can't Understand Haiti's Protests Without Understanding History, WBUR (Mar. 11, 2019), https://www.wbur.org/cognoscenti/2019/03/11/haiti-protests-anne-beckett-aaron-richterman.

126. Nat'l Lawyers Guild, supra note 13.

127. Id. at 2-3; Robert Maguire, Liberated Haiti: Thirty Years after Duvalier, GLOBAL AMERICANS, (Feb. 3, 2016), https://theglobalamericans.org/2016/02/liberated-haiti-thirty-years-after-duvalier/.

128. See e.g., Kevin Moran & Azadeh Shahshahani, Haiti: US interference Wins Elections, THE HILL (Oct. 13, 2015), https://thehill.com/blogs/congress-blog/foreign-policy/256679-haiti-us-interference-wins-elections; Jake Johnston, Clinton Emails Point to U.S. Intervention in 2010 Elections, CTR. FOR ECON. & POLICY RESEARCH (Sept. 7, 2016); INST. FOR JUSTICE & DEMOCRACY IN HAITI, supra note 13; Stotzky & Concannon, supra note 13; Haiti Election Primer, supra note 13.

129. See Jake Johnston, The US Spent $33 Million on Haiti's Scrapped Elections - Here is Where it Went, CTR. FOR ECON. & POLICY RESEARCH (June 7, 2016), http://cepr.net/blogs/haiti-relief-and-reconstruction-watch/the-us-spent-33-million-on-haiti-s-scrapped-elections-here-is-where-it-went; INST. FOR JUSTICE & DEMOCRACY IN HAITI, supra note 13; NAT'L LAWYERS GUILD, supra note 13 at 1, 14.

130. See e.g. Paul Farmer, Who Removed Aristide?, 26:8 LONDON REV. BOOKS 28 (Apr. 2004), https://www.lrb.co.uk/v26/n08/paul-farmer/who-removed-aristide; PETER HALLWARD, DAMMING THE FLOOD: HAITI AND THE POLITICS OF CONTAINMENT 82-84, 175-77, 230-2, 239-41, 257-58 (2007); FRAN QUIGLEY, HOW HUMAN RIGHTS CAN BUILD HAITI 146-7 (2014).

131. See e.g., Jake Johnston & Mark Weisbrot, Haiti's Fatally Flawed Election (2011), http://cepr.net/documents/publications/haiti-2011-01.pdf (documenting problems in 2010 election); Inst. For Justice & Democracy in Haiti, supra note 13; Letter from Rep. Maxine Waters et al. to Sec. Clinton, Oct. 7, 2010, available at: https://waters.house.gov/media-center/press-releases/congresswoman-waters-colleagues-urge-secretary-clinton-support-fair-free (expressing concern over exclusion of dozen political parties including Fanmi Lavalas); Dan Coughlin & Kim Ives, Haiti's Rigged Election, THE NATION, June 15, 2011, https://www.thenation.com/article/haitis-rigged-election/.

132. Jake Johnston, Clinton E-Mails, supra note 133.

133. See e.g., Dan Beeton & Georgianne Neinaber, Haiti's Doctored Elections, Seen from the Inside: An Interview with Ricardo Seitenfus, DISSENT MAG., Feb.14, 2014 (interview with OAS Special Representative at time of election); Jake Johnston, Clinton E-Mails, supra note 133; Arshad Mohammed, Clinton Presses OAS Solution to Haiti Impasse, REUTERS, Jan. 30, 2011, https://www.reuters.com/article/haiti-elections-clinton/update-4-clinton-presses-oas-solution-to-haiti-impasse-idUSN3018046720110131.

134. Nat'l Lawyers Guild, supra note 13; Jonathan M. Katz, What Happens When a Celebrity Becomes President, ATLANTIC, Feb. 9, 2016, https://www.theatlantic.com/international/archive/2016/02/haiti-michel-martelly/461991/.

135. Nat'l Lawyers Guild, supra note 13.

136. Rep. of the Indep. Expert on the Situation of Human Rights in Haiti, 10-15, U.N. Doc. A/HRC/31/77, (Feb. 12, 2016), available at https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G16/024/42/PDF/G1602442.pdf?OpenElement.

137. Alternative Chance et Al., Criminal Justice, Submission to the Universal Periodic Review (2011), available at http://www.ijdh.org/2011/03/topics/law-justice/universal-periodic-review-criminal-justice-report-alternative-chance-center-for-constitutional-rights-conference-des-universitaires-pour-la-defense-des-droits-et-de-la-liberte-lamp-for-haiti-foun/#.UZ5OYqJ0DeE (« The corruption stems from the fact that judges and staff are underpaid and salaries are insufficient to cover basic living expenses, so they resort to other forms of money Making,.."); reseau National Defense Des Droits Humains, Etude Sur Les Conditions Generales De Travail Des Composantes De La Chaine Penale Haïtienne (2019), http://rnddh.org/etude-sur-les-conditions-générales-de-travail-des-composantes-de-la-chaîne-pénale-haïtienne/; Justice : Le Rnddh souhaite des « sanctions sévères » contre les corrompus dans le système judiciaire en Haïti, ALTERPRESSE, Oct. 18, 2017, http://www.alterpresse.org/spip.php?article22228#.WlkzSK6nF0E [hereinafter « Tough Sanctions »].

138. ETUDE SUR LES CONDITIONS GENERALES, supra note 137 at 21.

139. ALTERPRESSE, supra note 137; Symposium Commentary, Judicial Corruption in Haiti: The Need for Discipline and Civil Society Participation, 39 HASTINGS INT'L & COMP. L. REV. 183 (2016). Further, in December, 2017, President Jovenel Moïse claimed he felt forced to nominate 50 corrupt judges based upon the list submitted by the Conseil Superior du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) charged with vetting judges, a claim that the CSPJ categorized as an attempt to jeopardize the independence of the judiciary and a violation of the Haitian constitution: see Ruth Cadet, Juges Corrompus: Le CSPJ Dément et Accuse le Président Jovenel Moïse d'Avoir Violé la Constitution, LE NOUVELLISTE, Dec. 15, 2017, http://www.lenouvelliste.com/article/180625/le-cspj-dement-et-accuse-le-president-jovenel-Moïse-davoir-viole-la-constitution.

140. U.N. Secretary-General 2019 report, supra note 3.

141. Amnesty International, Haiti Submission to the UN Human Rights Committee, 112th Session of the UN Human Rights Committee (Oct. 2014), https://www.amnesty.org/download/Documents/4000/amr360122014en.pdf; Charles, Haiti Police Outgunned, supra note 90; Jacqueline Charles, UN Sets Stage for End of Peacekeeping in Haiti. A Worried Dominican Republic Objects, MIAMI HERALD, (Apr. 12, 2019), https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article229164759.html.

142. Where Does the Money Go?, supra note 12; UNSC Votes, supra note 12; S.C. Res. 1542, supra note 12 (establishing rule of law mandate).

143. Siobhan Wills et al., Sent to Haiti to Keep the Peace, Departing UN Troops Leave a Damaged Nation in their Wake, THE CONVERSATION, Oct. 13, 2017, http://theconversation.com/sent-to-haiti-to-keep-the-peace-departing-un-troops-leave-a-damaged-nation-in-their-wake-85584.

144. Dan Beeton, Soldiers Without a Cause: Why Are Thousands of UN Troops Still in Haiti?, Mar. 22, 2012, http://cepr.net/publications/op-eds-columns/soldiers-without-a-cause-why-are-thousands-of-un-troops-still-in-haiti; Press Release, Bureau des Avocats Internationaux & Inst. for Justice & Democracy In Haiti, Ten mothers of 11 children abandoned by UN peacekeepers bring a legal action to recover child support and establish custody, Dec. 11, 2017, http://www.ijdh.org/2017/12/topics/law-justice/for-immediate-release-ten-mothers-of-11-children-abandoned-by-un-peacekeepers-bring-a-legal-action-to-recover-child-support-and-establish-custody/.

145. Jonathan Katz, U.N. Admits Role in Haiti Cholera Epidemic, N.Y. TIMES, Aug. 17, 2016, https://www.nytimes.com/2016/08/18/world/americas/united-nations-haiti-cholera.html [hereinafter U.N. Admits]; Sandra Wisner, Despite UN inaction Haiti's cholera victims fight for justice, INTLAWGRRLS (Dec. 6, 2018), https://ilg2.org/2018/12/06/despite-un-inaction-haitis-cholera-victims-fight-for-justice/.

146. Katz, U.N. Admits, supra note 145.

147. See e.g., Report of the Special Rapporteur on Extreme Poverty and Human Rights, U.N. Doc. A/71/367 (Aug. 26, 2016), available at https://reliefweb.int/report/haiti/extreme-poverty-and-human-rights-a71367; Jake Johnston, When Will The United Nations Pay For Its Actions in Haiti?, CARIBBEAN J., March 1, 2013, available at http://www.caribjournal.com/2013/03/01/op-ed-when-will-the-united-nations-pay-for-its-actions-in-haiti/# ("the UN's responsibility for introducing cholera…[has] been a defining feature of [MINUSTAH's] time in Haiti…Part of MINUSTAH's mandate in Haiti is ostensibly to strengthen the rule of law, support the Haitian justice system and help protect human rights. Talk about a setting a poor example – it's no wonder that polls find a majority of Haitians want MINUSTAH to leave Haiti and to compensate victims of cholera); First, Do No Harm, ECONOMIST, Apr. 28, 2012 ("Even as Haitians have been outraged by MINUSTAH's wrongdoing, they have become increasingly doubtful of the benefits it provides…Only the UN can restore MINUSTAH's legitimacy."); Deborah Sontag, In Haiti, Global Failures on a Cholera Epidemic, N.Y. TIMES, March 31, 2012 ("…the issue has strained the peacekeepers' relationship with the Haitians they are protecting in an eight-year mission to stabilize the politically volatile nation.").

148. See Stotzy & Concannon, supra note 13 (discussing the role of elite and corporate capture in Haiti's governance systems).

149. Isabel Macdonald, France's Debt of Dishonour to Haiti, The Guardian, May 2015, https://www.theguardian.com/commentisfree/cifamerica/2010/aug/16/haiti-france.

150. Id; Beckett & Richterman. supra note 125.

151. Hollande promises to pay 'moral debt' to former colony Haiti, THE GUARDIAN, May 13, 2015, https://www.theguardian.com/world/2015/may/13/hollande-haiti-visit-france-former-colony; Ishaan Tharoor, 100 Years ago, the U.S. invaded and Occupied this country. Can you Name it?, WASH. POST, July 30, 2015, https://www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2015/07/30/100-years-ago-the-u-s-invaded-and-occupied-this-country-can-you-name-it/?utm_term=.0b1ab03dba16.

152. Beckett & Richterman, supra note 125; Haiti Grassroots Watch, HAITI: Aid or Trade? The Nefarious Effects of U.S. Policies, GLOBAL RESEARCH, (Nov. 7, 2013), https://www.globalresearch.ca/haiti-aid-or-trade-the-nefarious-effects-of-u-s-policies/5357204.

153. Beckett & Richterman, supra note 125; Christopher Woolf, When America Occupied Haiti, PRI (July 28, 2015), https://www.pri.org/stories/2015-08-06/when-america-occupied-haiti.

154. Ctr. For Human Rights & Global Justice et Al., Sak Vid Pa Kanpe: the Impact of U.s. Food Aid on Human Rights in Haiti (2016), https://chrgj.org/wp-content/uploads/2016/09/sakvidpakanpe.pdf.

155. Press Release, U.S. Embassy Haiti, Core Group Statement (Feb. 11, 2019), https://ht.usembassy.gov/press-release-port-au-prince-10-february-2019-the-core-group/.

156. Haiti Amends Constitution, COUNCIL ON HEMISPHERIC AFFAIRS (July 25, 2012), http://www.coha.org/haiti-amends-constitution/.

157. Haiti's Constitution of 1987 with Amendments through 2012, CONSTITUTE PROJECT (Sept. 24, 2013), http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/hai127411.pdf.

158. Petrocaribe & Corruption, HAITI PROGRES, (Feb. 6, 2019), http://haiti-progres.com/news/2019/02/06/haiti-petrocaribe-corruption/.

Les Palestiniens, les Chinois et les Russes ne participeront pas à la Conférence de Manama



Poutine et Xi Jinping. La Russie et la Chine sont convenues de ne pas participer à la conférence organisée par les US à Manama

Le Chine et la Russie ont annoncé qu'elles ne participeraient pas à la conférence de Manama, déjà boycottée par la Palestine (à la fois par l'Autorité palestinienne et par le Hamas). Au contraire, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Qatar (c'est-à-dire les trois principaux bailleurs de fonds arabes) seront présents.

Depuis deux ans, les États-Unis envisagent de favoriser le développement économique des Territoires palestiniens en échange de l'acceptation de la situation politique actuelle. Probablement pour obtenir l'assentiment de toutes les parties, ils ont progressivement étendu leur objectif économique à l'Égypte, à la Jordanie, au Liban et à la Syrie.

La partie économique du « Deal du siècle » du président Trump doit être présentée lors de la Conférence de Manama (Bahreïn), les 25 et 26 juin 2019. Elle devrait être alléchante. La partie politique sera présentée un peu plus tard. Elle devrait être décevante.

Les États-Unis font le pari que si leur projet économique offre enfin aux Palestiniens une vie décente, ils pourraient accepter d'abandonner certains de leurs droits. La situation serait ainsi débloquée et la paix pourrait être négociée.

L'immense majorité des leaders palestiniens, de quelque groupe que ce soit, s'oppose à toute solution du problème israélien par pur intérêt personnel, tandis que la population, lasse de survivre dans de dures conditions depuis trois-quart de siècle, aspire à la paix.

Le premier, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a souligné que les droits de son peuple sont juridiquement « inaliénables ». Si les jacksoniens ne sont pas choqués à l'idée de renoncer à des droits pour de l'argent, les Arabes —et bien d'autres— y voient un déshonneur. À cet égard, la Russie a fait savoir, le 28 mai, qu'elle considère comme « inadmissible de s'écarter du Droit international » [1].

Notes

[1] « Commentaire russe concernant le séminaire « De la paix à la prospérité » à Manama », Réseau Voltaire, 28 mai 2019.

Réseau Voltaire 29 mai 2019

Venezuela : la Russie maintient l'intervention militaire américaine en échec !t



Par Karine Bechet-Golovko

La présence des "conseillers" militaires russes continue à bloquer l'évolution du scénario américain au Venezuela. Face à l'impasse, les médias américains commencent à diffuser de fausses informations quant à un soi-disant retrait de la Russie suite aux pressions américaines. Information démentie.

Le scénario de la grande révolution populaire, et non pas celui d'un banal coup d'Etat organisé par les Etats-Unis, bat sérieusement de l'aile au Venezuela. Le soulèvement massif de la population contre le grand méchant dictateur Maduro, qui a la mauvaise idée de ne pas vouloir laisser gérer son pétrole de l'étranger, n'a pas lieu, malgré des pénuries organisées par des sanctions de plus en plus strictes, par des opérations spéciales contre les centrales électriques, etc.

Il reste une seule solution : l'intervention militaire américaine. Mais sur demande de la marionnette démocratique fabriquée pour l'occasion, Guaido. Comme l'illustre ce très sérieux article dans Le Figaro, s'articulant sur une variation de *« il faut sauver le soldat ... »* Oups, non, il faut sauver la pauvre population - victime, non pas des sanctions américaines, mais évidemment de son président Maduro. Donc, cette population "demande" l'intervention américaine. Logique. Parce que Guaido est de toute manière dans l'impasse : la population ne se soulève pas massivement et l'armée, malgré les promesses et les menaces, ne s'est pas retournée contre l'Etat. Il n'a vraiment pas la carrure d'un chef de guerre.

La presse américaine commence alors à préparer le terrain. Le Wall Street Journal annonce ainsi que la Russie aurait retiré le plus gros de ses "experts" militaires du Venezuela, évidemment suite aux pressions américaines. Autrement dit, 1) les Etats-Unis sont bien bloqués par la présence d'une centaine de militaires russes, ce qui montre la faiblesse de leur position ; 2) les Etats-Unis ne veulent pas d'un véritable affrontement, ils ne sont pas prêts à combattre ; 3) ils tentent de gagner sur le plan médiatique un combat qu'ils ne peuvent assumer dans la réalité, afin de tenter de reconditionner la réalité selon leurs intérêts.

Mais la Russie ne joue pas le jeu et, immédiatement, l'ambassade russe au Venezuela dément ces déclarations : *« C'est une fausse nouvelle de plus. Le travail continu ».* C'est toute l'absurdité de notre monde. Les combats se mènent par déclarations interposées, comme si le monde réel n'existait plus. Pourtant, celui qui joue sur le plan de la réalité maîtrise bien le jeu.

Comité Valmy 3 juin 2019

Algérie : Pas de dialogue avec Bensalah et Bedoui !



Les manifestants algériens rejettent tout dialogue avec les symboles de l'ancien régime, à savoir le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, et le Premier ministre, Noureddine Bedoui.

Par Abdelghani Aichoun

Les Algériens ont répondu ce vendredi 31 mai, le 15e depuis le début de la contestation populaire le 22 février dernier, à l'offre de dialogue faite cette semaine par le chef d'état-major de l'ANP, Ahmed Gaïd Salah. «La hiwar maa el issabat» (Pas de dialogue avec les bandes), ont scandé les manifestants dans les rues de la capitale, où ils étaient nombreux à prendre part à la manifestation, malgré le jeûne et la chaleur.

En d'autres termes, les manifestants rejettent tout dialogue avec les symboles de l'ancien régime, à savoir le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, et le Premier ministre, Noureddine Bedoui. *«Pas de dialogue avec les symboles de l'ancien régime (Bedoui, Bensalah)»,* lit-on sur une pancarte brandie par un manifestant. «Mada sebaa, solta li chaab» (Article 7, pouvoir au peuple), ont martelé les marcheurs. Sachant pertinemment que l'élection du 4 juillet fait désormais partie du passé, le slogan «Pas d'élection avec les bandes» a été quelque peu abandonné.

En ce moment, il est donc question de l'offre de dialogue du chef d'état-major. «Pas de dialogue sous le verrouillage et la répression», «Quand Bensalah et Bedoui partiront, on croira à l'offre de dialogue» ou «Le premier pas positif pour l'entame du dialogue est le départ de Bedoui et Bensalah», sont entre autres les slogans inscrits sur des pancartes par des manifestants.

Il est clair que les Algériens ne sont pas près globalement de se lancer dans un processus de dialogue sous la conduite des «2B». Leur maintien à la tête de l'Etat est un facteur de blocage qui pourrait éventuellement compromettre toute initiative, aussi sincère soit-elle, allant dans le sens du règlement de la crise. Par ailleurs, en évoquant la «répression» et le «verrouillage», les manifestants n'arrivent pas à se fier à l'idée de s'engager dans un dialogue, alors que les restrictions sur les libertés sont toujours en vigueur.

D'ailleurs, la capitale a été une nouvelle fois complètement bouclée à l'occasion de ce 15e vendredi, empêchant l'accès à Alger, depuis la veille, à toute personne venant des wilayas limitrophes pour prendre part à la marche. Ceci sans compter le traitement réservé aux manifestants, ces dernières semaines, par les médias lourds publics et même des chaînes privées.

Un comportement qui n'aide aucunement à instaurer un climat serein en vue de l'entame de ce dialogue tant attendu. «Celui qui t'empêche d'exprimer ta voix, ne va jamais protéger ta voix», a écrit sur une pancarte une manifestante.

Un état d'esprit partagé apparemment par beaucoup d'Algériens. Et le premier gage de bonne volonté que peut présenter le pouvoir est le départ de Bensalah et Bedoui, les «2B» qui sont unanimement rejetés par les manifestants. En dehors de ça, il est difficilement imaginable qu'un dialogue puisse être initié sous la conduite de ces deux personnalités qui sont des «résidus de la bande».

El Watan 1er juin 2019)
A l'encontre 1er juin 2019

Rebèl Pakamò : Rap de lutte de classes…

Par Pierre Wilkens CHERISME

«Qui peut prétendre faire du rap sans prendre position ???». Interrogation que reprend Youssoupha dans son morceau "Menace de Mort", sur son troisième album intitulé ''Noir Désir".

Le jeune militant rappeur Rebèl Pakamò, âgé de Vingt-trois (23) ans, originaire de l'Ile de la Gonâve, s'absorbe dans ce courant en se questionnant sur l'idée de se positionner pour et avec le rap. Il s'en distancie, effectivement, en dépit de tout. Il restitue et repense cette noble question au travers de l'histoire du rap haïtien, qui, pour lui, se lie à la formation sociale haïtienne. En ce sens, le rap haïtien n'échappe pas à la crise haïtienne qui, suivant le grand historien, Michel Hector, débute à partir du moment que l'oligarchie haïtienne, suite à notre indépendance, accapare toutes les richesses ; et les masses cultivatrices délaissées ont été obligées de prendre les mornes. Se positionner, à ce niveau, dans, pour et par le rap réverbère le conflit de classes. Là, on se trouve catégoriquement face au courant de classe du rap. Ce dernier par lequel le rap engagé évolue.

De Masters aux autres groupes qui ont eu le courage de frapper la misère des masses sur un fond musical, les rappeurs auraient voulu une paix en Haïti en prêchant l'union ; mais, en fait, ils ignorent la guerre des classes, qui est de nature antagonique, et qui leur aurait permis de voir la solution autrement. De s'apercevoir, en quelque sorte, l'engendrement d'un nouveau rapport de production. Ils rappent l'union fait la force ; Rebèl Pakamò, lui-même, rappe *''Libète ou lanmò"*. Ils rappent les déplorables conditions des peuples exploités au sens de Caonabo, d'Anacaona, de Mackandal, de Boukman, de Dessalines sans jeter au feu qui ne s'éteint jamais l'internationalisme.

Ce contraste explicite la philosophie et le contexte politique des années 80/90, jours où le naissait rap, ici et ailleurs. Ce sous-genre du Hip-hop se pointe dans des moments de redéfinition de la domestication sociale avec la politique néo-libérale. Ainsi, on comprend bien pourquoi les rappeurs de l'époque dénonçaient le racisme et la discrimination. Le militant rappeur, en l'occurrence Rebèl Pakamò, en hérite par le fait que les exploités haïtiens, aujourd'hui, meurent des retombées de la privatisation, de l'économie de marché et de la politique d'expropriation. Il humilie le rap business qui reproduit l'économie bourgeoise.

L'originalité politique de ses tubes sur le chemin du rap politique peut être saisie, à cette phase. Elle est caractérisée par sa cruauté qui, au sens



Rebèl Pakamò

d'Antonin Artaud, est capable de provoquer le réagir, sous la forme de contre-violence, chez l'individu. Avec des frappantes paroles comme de pluriels décors. A cet ordre de réflexion s'ajoute la Catharsis d'Aristote, reprise par l'intellectuel de gauche italien, Antonio Gramsci. Laquelle permet de soulever l'effet de pitié des spectateurs. Dans cette ambiance théorique, il serait inutile de considérer Berthold Brecht au lieu d'Agusto Borald. Car Agusto ne se contente pas de théoriser et pratiquer le théâtre lié à la misère paysanne ; il a pris les armes avec les paysans contre les grandons. Ces théoriciens font l'autorité, quoiqu'ils abordent l'art de leur compétence, de telle sorte qu'on veuille justifier que le rap de Pakamò est sensibilisateur et mobilisateur. Son rap est révolutionnaire dans la mesure où il se fait en vue de tirer la masse de son caractère massif de masse.

En effet, de la punchline, de flow, de figures poétiques, au travers d'une enveloppe qui forme tout un art. L'art qui s'enracine dans une concrétude. De Platon à Hegel, ceci est cerné comme une catégorie superficielle. L'histoire de l'art a été conçue comme l'histoire d'une Idée. Contre cet idéalisme, les penseurs matérialistes révolutionnent les choses en déclarant que l'art doit cesser d'être lu comme une manifestation de l'esprit. Par-là, le contexte socio-historique d'une œuvre d'art pèse tant que l'homme crée sa propre histoire. Tant que l'histoire invente l'humain. Double mouvement qui s'inscrit dans des conditions historiques données. Dialectiquement. De fait, selon Lénine, l'art doit être un instrument à l'émancipation du prolétariat. Et ce paradigme à travers les sciences sociales haïtiennes nécessite un nouveau regard non seulement par rapport au type de création des Tainos et Arawaks ; mais également par rapport aux nègres ''esclavagisés" qui, par leur lutte de libération, œuvrent la liberté totale capitale. Ces deux paramètres d'indigénisation de l'esprit veulent que les formes d'art en Haïti s'allient à leurs entrailles : les combats pour le bien-être des opprimés. Jacques Stephen Alexis, Hénock Trouillot et Georges Castera Fils, savent à quel point notre culture populaire est prépondérante dans les façons dont on esthétise le bloc des réels. Alors, le temps du paraitre et le temps de l'argent qu'a étudiés Micky-Love Mocombre, dans son article sur le rap kreyòl, se dépassent par le temps de la lutte de classes qu'occasionne le style musical de Rebèl Pakamò.

Donc, le militant rappeur, de son morceau *''BouLeBlan (Boujwa-Leta-Blan*)" jusqu'à son premier album *''Lèt ouvèt"* qu'il cuisine actuellement, s'installe dans ce parquet d'art engagé en chantant métaphoriquement la corruption, la pauvreté, l'exploitation, la division de classes,…et lutte dans des organisations de gauche, avec les opprimés haïtiens, pour une société sans classe … -***au sujet de cet album, qui restera et demeura un moyen de lutte, le staff de Rebèl Pakamò vous informe que la date de la vente signature est prévue pour le 18 juin 2019***-.

Pierre Wilkens CHERISME

Suite de la page (3)

des Etats-Unis se sont introduits dans le pays illégalement avec des armes de guerre, circulant dans des véhicules sans plaques appartenant à des proches du président? Ils se sont rendus au siège de la Banque Nationale de la République et pourquoi faire? Ce qui dans n'importe quel pays, notamment chez vous, serait considéré, avec raison, comme un acte terroriste; pourtant, le gouvernement haïtien s'est arrangé, via son ministre de la justice, pour remettre en liberté sans aucune forme de procès, ces individus arrêtés par la police haïtienne. Aucune explication officielle n'a toujours été fournie sur ce qui s'est passé.

Avec des frontières poreuses où ont lieu toutes sortes de trafic illicite et de contrebande, Haïti est caractérisé aujourd'hui comme une menace pour la sécurité nationale de ses voisins au point que les États-Unis, pays dominant du Core Group, le place sur une liste noire des pays à ne pas visiter. Cette décision affecte considérablement le secteur touristique haïtien, un pan très important de notre économie déjà asphyxiée. Le peuple peut-il continuer à vous considérer comme ses amis?

Évidemment, là encore, vous vous êtes tus. Et vous n'avez pas raison de vous taire puisque dans le malheur actuel du peuple haïtien, vous avez pactisé avec ses bourreaux et le clan mafieux qui opèrent dans le pays. Sachez que vous allez devoir vous positionner autrement lorsque le peuple haïtien se révoltera pour renverser le système pourri qui lui enlève son droit naturel d'avoir une vie normale, décente et acceptable. Nous espérons que vous continuerez à vous conforter dans votre silence.

En fait, il n'est un secret pour personne qu'Haïti est divisée en deux camps distincts: le camp des démocrates et celui des ennemis de l'ordre et du progrès; les mêmes d'ailleurs que vous avez toujours supportés. Il est tout à fait évident que vous aurez choisi votre camp, celui qui s'oppose à la démocratie, au respect des droits humains et au progrès d'Haïti. Au lieu de vous solidariser avec le peuple haïtien, ne vous rangez-vous pas du côté de ceux qui sont en train d'implémenter un projet antidémocratique et autoritaire en Haïti?

A ce stade, vous êtes conséquents et cohérents avec le versant de la politique colonialiste de vos gouvernements respectifs. Et cela se comprend. Jamais nous ne vous demanderons de vous déjuger puisque le régime Tèt Kale (qui se décrit lui-même comme celui des bandits légaux) est le fruit de votre -politique archaïque en Haïti- une politique nettement raciste et de mépris de l'haïtien qui consiste évidemment à nous imposer des dirigeants issus d'élections truquées.

Vous avez été les architectes de l'ascension de ce régime au pouvoir. Cela a commencé en Mai 2011 avec Michel Martelly puis Jovenel Moïse qui assure la continuité d'une politique de démolition d'Haïti et du rêve haïtien. Lors des dernières élections frauduleuses organisées dans le pays, vous avez tout mis en œuvre pour que ce soit votre protégé, un novice qui parvienne aux timons des affaires en Haïti pour effectuer son stage présidentiel. Cela est une blessure mortelle pour le pays et pour la démocratie. C'est contraire aux vœux des haïtiens qui trouvent dans le vote, une expression de liberté garantissant le vivre ensemble dans la paix.

Déjà, nous voulons vous prévenir que l'histoire ne se répétera pas cette fois; d'autant qu'il est clair qu'il n'y aura pas d'élections en Haïti ni cette année ni avec le régime en place, comme vous le souhaitez; ce qui est regrettable, mais évident. Avec le régime en place, celui que vous supportez au détriment du peuple haïtien dont vous faites fi de la douleur et de la misère, il ne saurait y avoir d'élections pour plusieurs raisons dont la principale consistera à trouver l'argent nécessaire à cette entreprise. Il est à déplorer que des millions de dollars fournis par vous pour l'organisation de précédentes élections aient été détournés par les organisateurs. En général, les résultats ne reflètent pas nécessairement l'expression du vote populaire. En plus de la contestation, cela a provoqué la démobilisation de l'électorat au point que le taux de participation des électeurs aux dernières élections était des plus bas.

Il n'y aura pas d'élections avec l'actuel Conseil Électoral Provisoire (CEP) qui ne jouit ni de légitimité ni de la confiance de la population et dont les membres sont payés pour ne rien faire depuis deux ans. Son mandat est arrivé à terme depuis plus de deux ans. Et ce CEP ne pourra être reconduit pour rien au monde.

Il n'y aura pas d'élections dans le pays tant que ceux qui ont dilapidé les fonds du programme Petrocaribe, soit 4.2 milliards de dollars américains, n'auront pas été jugés. Et avec le régime en place, nous n'avons aucune garantie que le procès aura lieu. Il n'a lancé aucun signal positif en ce sens. Au contraire, il fait tout pour empêcher toute avancée dans le cadre de ce dossier.

Il n'y aura pas d'élections tant que le dossier de corruption dans lequel la première dame de la République est impliquée n'est pas éclaircie. L'attri-

bution du contrat de Dermalog, firme chargée de fabriquer les cartes électorales, n'a pas respecté les lois sur la passation de marcher, selon ce que révèle la commission anti-corruption du Sénat Haïtien. Nous comprenons mal que vous vous complaisez avec ceux qui violent la loi!

Il n'y aura pas d'élections si les conditions de sécurité ne sont pas réunies. Cela doit passer inévitablement par la création d'un climat sûr et stable dont l'élément fondamental est le désarmement général de tous les gangs armés qui prolifèrent à travers le pays et dont le régime en place se sert pour faire peur à la population et à ses opposants directs.

Enfin, il 'y aura pas d'élections si une certaine communauté internationale s´aviserait d'interférer dans le processus électoral afin d'imposer de dirigeants incapables, incompétents et corrompus. Il doit être clair pour tout monde que les élections sont un élément de la souveraineté nationale et nous n'entendons pas brader cette souveraineté ni la céder à un quelconque tiers. De même, les élections sont un élément de la démocratie, mais pas la démocratie elle-même. Après tout, même dans les pays où il y a système de parti unique, des élections se tiennent régulièrement.

Le dernier acte d'ingérence de bon aloi que vous pourriez poser, serait de nous débarrasser de votre colis explosif en la personne de Jovenel Moïse devenu définitivement trop encombrant et encore trop destructeur pour le pays.

Notre combat ne consiste pas uniquement à renvoyer un régime anti-démocratique, corrompu et incapable de résoudre le moindre problème. Nous œuvrons pour la construction d'un nouveau système où les droits de chaque citoyen sont respectés- un système inclusif fondé sur l'État de droit et où les Haïtiens sont maîtres de leur destin.

Nous, petrochallengers challengers de Nou Pap Konplis, voulons des élections correctes, transparentes et inclusives. Nous voulons voter pour des dirigeants dignes, responsables et capables de répondre aux défis du présent et du lendemain. Ce que nous voulons, c'est la récupération de notre dignité de peuple et notre droit à l'autodétermination, la liberté, l'égalité, la fraternité dans l'union qui fait la force.

Nous, jeunes petrochallengers, souhaitons réunifier le pays avec l'aide d'alliés qui comprennent que la nouvelle génération se cherche un avenir heureux ou les sanctions de l´international ne soient pas un instrument de destruction pour faire imploser Haïti. Nous vous exhortons à un meilleur traitement de notre peuple.

Nous vous écrivons non pas pour implorer votre pitié, mais pour vous rappeler qu'Haïti souhaite être traitée avec justice et équité par la communauté internationale que vous représentez. Évidemment, nous sommes ouverts à la coopération qui respecte notre dignité et nous nous opposons fortement à l'assistanat international qui ne répond pas à nos besoins et à nos attentes.

Notre objectif, est de vous faire part de notre sentiment d'exaspération par rapport à votre politique en Haïti-Une politique contre-productive qui a échoué parce qu'elle est arrogante et ne tient pas compte des aspirations des haïtiens. Il est donc temps de changer de paradigmes. Notre exposé est une démarche consistant à attirer votre attention sur la nécessité d'évoluer vers une prise de conscience, une analyse honnête de votre politique qui a des conséquences néfastes pour notre pays.

Nous connaissons nos failles et nos manquements, mais cela ne saurait justifier la mise en œuvre d'aucune politique de mépris à l'égard du vaillant peuple haïtien.

Recevez, mesdames et messieurs du Core Group, toutes nos salutations!

Signatures:
Ricardo Fleuridor, Porte-parole
Jonathan Renois, Chargé de Communication
Evens Ciril, Stratégiste

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

ATTORNEY

Lung Cancer? And Age 60+? You And Your Family May Be Entitled To Significant Cash Award. Call 866-951-9073 for Information. No Risk. No Money Out Of Pocket.

AUCTIONS

SULLIVAN COUNTY REAL PROPERTY TAX FORECLOSURE AUCTION. 200+ Properties! June 12 @ 9:30 AM. Held at "Ramada Rock Hill" Route 1, Exit 109. 800-243-0061. AAR, Inc. & HAR, Inc.Free brochure: www.NYSAuctions.com

AUTO DONATIONS

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (917) 336-1254

EDUCATION / CAREER TRAINING

AIRLINE CAREERS Start Here - Get trained as FAA certified Aviation Technician. Financial aid for qualified students. Job placement assistance. Call AIM for free information 866-296-7094.

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

FOR SALE

KILL BED BUGS! Buy Harris Sprays, Traps, Kits, Mattress Covers. DETECT, KILL, PREVENT Available: Hardware Stores, The Home Depot, homedepot.com

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150 FREE shipping. Money back guaranteed! Call Today: 800-404-0244

HEALTH

Try "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (203) 666-8650 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Jetco Shipping needs DRIVERS to pick up barrels and other items for shipment to Haiti. Good pay! Flexible hours! Call Victorin, 347.998.7112.

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

JOB OPPORTUNITY $18.50 P/H NYC $15 P/H LI $14.50 P/H UPSTATE NY If you currently care for your relatives or friends who have Medicaid or Medicare, you may be eligible to start working for them as a personal assistant. No Certificates needed. (347)462-2610 (347)565-6200

HOME IMPROVEMENT

AFFORDABLE NEW SIDING! Beautify your home! Save on monthly energy bills with beautiful NEW SIDING from 1800Remodel! Up to 18 months no interest. Restrictions apply 855-773-1675

HOME IMPROVEMENT

BATHROOM RENOVATIONS. EASY, ONE DAY updates! We specialize in safe bathing. Grab bars, no slip flooring & seated showers. Call for a free in-home consultation: 888-6579488.

INTERNET

Earthlink High Speed Internet. As Low As $14.95/month (for the first 3 months.) Reliable High Speed Fiber Optic Technology. Stream Videos, Music and More! Call Earthlink Today 1-855-970-1623

MISCELLANEOUS

A PLACE FOR MOM has helped over a million families find senior living. Our trusted, local advisors help find solutions to your unique needs at no cost to you. Call: 1-800-404-8852

MISCELLANEOUS

Get DIRECTV! ONLY $35/month! 155 Channels & 1000s of Shows/ Movies On Demand (w/SELECT All Included Package.) PLUS Stream on Up to FIVE Screens Simultaneously at No Additional Cost. Call DIRECTV 1-888-534-6918

MISCELLANEOUS

DISH TV $59.99 For 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. 1-800-943-0838

REAL ESTATE

New York / Vermont Border $39,900. 12 acre Mini Farm with views, southern exposure, stream, beaver pond. Easy access - Bennington VT, Albany & Saratoga NY, Williamstown MA. Bank financing 802-447-0779

REAL ESTATE

Virginia Seaside Lots - Build the home of your dreams! South of Ocean City near state line, spectacular lots in exclusive development near NASA facing Chincoteague Island. New development with paved roads, utilities, pool and dock. Great climate, low taxes and Assateague National Seashore beaches nearby. Priced $29,900 to $79,900 with financing. Call (757) 824-6289 or website: oldemillpointe.com

SERVICES

COMPUTER ISSUES? FREE DIAGNOSIS by GEEKS ON SITE! Virus Removal, Data Recovery! 24/7 EMERGENCY SERVICE, In-home repair/On-line solutions . $20 OFF ANY SERVICE! 844-892-3990

TV INTERNET PHONE

Spectrum Triple Play! TV, Internet & Voice for $99.97/mo. Fastest Internet. 100 MB per second speed. Free Primetime on Demand. Unlimited Voice. NO CONTRACTS. Call 1-855977-7198 or visit http://tripleplaytoday.com/press

Pleins Feux Sur : Gary French (P-au-P, ? 1939)

Par Ed Rainer Sainvill

« Un registre feutré et captivant »

Dès l'âge éphèbe, il a su faire entrevoir sa signature artistique. Au gré d'un profil de tombeur qui lui valut d'être ovationné par les nanas hystériques. Grâce à une voix auréolée d'un registre feutré et captivant, et dont la résonance percute comme des mélopées garnies de *''spleen''*. Pour lui ouvrir très tôt les portes de l'adulation. C'est ainsi qu'après quelques escapades transitoires à peaufiner son talent, il atterrit à l'avant-poste de l' « Orchestre Latino » dans la deuxième moitié des années 1950. Groupe d'avant-garde, expérimentant une musique syncrétique aux innovations pertinentes, et dont les vocalises quintessenciées de Gary ont constitué l'essence d'une cadence hybride qui se voulait étrange et familière à la fois. A ce tournant, il est l'idole des jeunes et sa voix fait rêver les aspirants vocaux.

Entre temps, c'est l'éclatement de l' « Orchestre Latino » dont la majorité des membres et parmi eux, Gary French qui est aussi récupéré par Wébert et Raymond Sicot en vue d'être intégré dans la nouvelle formation musicale « La Flèche d'Or » et son rythme le ***kadans ranpa.*** C'est ainsi qu'en tandem avec le boute-en-train et animateur André Dorismond, Gary va élever les ébats comme le charmeur et le temporisateur de cette jeune sensation musicale qui vient à point nommé pour jeter le gant à la bande de Nemours et de son ***konpa***. En s'emmenant avec du flair et du feeling pour filer à la queue- leu- leu les plus beaux morceaux tendres de l'époque : ***La femme de mes rêves, Minouche, Crainte d'amour, La chanson du cœur, A toi cette chanson, Haïti pays de rêves*** etc. Lesquels ont fait fredonner toute une génération instillée de simplicité et de romantisme.

Et dont les notes appropriées et phrases poétiques remplissaient les espaces buissonniers des cahiers de notes des écoliers. En mettant en relief son phrasé mi-félin, mi-feutré qui a fait de Gary un succès instantané auprès de la gent féminine. Ajouté à son style romantique cette saveur irrésistible qui a fait de lui l'un des chanteurs les plus côtés de ce temps. Un rayonnement dont il s'est acquitté tout au début des années 1960, avant qu'il ait pris le large vers les Antilles françaises où il s'est installé en compagnie d'autres collègues musiciens. Parmi eux l'illustre maestro Michel Desgrottes, qu'il a rejoint au sein du « Tropicana » de Pointe-à-Pitres. Continuant à divertir les mélomanes d'outre-mer de par sa facture imperméable. Éventuellement, il s'est retrouvé à New-York, en s'illustrant avec l' « Orchestre de Pépé Bayard », avec lequel il a su mettre dans l'ambiance les compatriotes en proie au mal du pays.



Avec Pépé Bayard, il a pu le temps d'un album faire revivre des morceaux superbement réadaptés comme : ***C'était hier, 3 bébés, Et maintenant, Scandale dans la famille, Capri c'est fini, Si je t'ai fait de la peine, Tikrik*** etc. Mais, le règne de la bande à Pépé étant éphémère, Gary s'en est allé explorer de multiples collaborations collectives. Dont l'une en compagnie de Raymond Sicot et de Dorismond comme l'ensemble « Volcan ». Puis, en jouant épisodiquement en tête d'affiche dans une atmosphère intimiste, ou avec des groupes de circonstance dont le « Tropical Sextet ». Tout en ayant à son actif quelques œuvres *''en solo''* aux reflets personnels tels : ***''Bouquet pour Haïti''***, ***''Spécialement pour vous''*** dans quelques pots-pourris de ***boléro***, ***''Gary French and Friends''*** entre autres, qui sont autant de testaments d'un gosier bonifié à travers le temps, comme du bon vieux vin.

Et malgré la prépondérance technologique dans ses dernières productions, Gary a maintenu l'étendard du chanteur de charme, du crooner impénitent, de l'ultime nostalgique. Au comble de tant d'aventures, de ruptures, de retrouvailles, aussi de réminiscences que lors de sa réunion avec Pépé Bayard à la fin du dernier millénaire ; il n'a jamais renoncé à ce qui a fait sa renommée : son originalité. Laquelle a demeuré son brin personnel qu'il a toujours fait ressortir au cours de ses chevauchés s'étalant sur plus d'un demi- siècle. Mettant en valeur ses atouts d'interprète aux cachets exclusifs et de chantre caractéristique, avec des épigones aussi contemporains que R. Thamar et A. Larivière attestant de sa trajectoire.